



Mairie de La Regrippière

# Inter' Actions

## L'esprit de Noël s'invite à la Regrippière

Samedi 27 Novembre  
10h-18h30 à la Salle polyvalente

**Croc'loisirs fête Noël  
avec vous !**

Atelier de pop le lutin,  
Contes, maquillage, jeux,...

**Marché de  
Créateurs**

**Bar Vin chaud  
Restauration**

A emporter midi et soir Tartiflette 9€  
Sur place le soir:  
Tartiflette + île flottante + verre de vin 12€  
Réservation au St Jo  
02 40 71 69 19

Pass Sanitaire obligatoire : selon les directives en vigueur

# Sommaire

2	Le mot du maire
3	Conseil municipal
9	Le dossier
16	Vie communale
26	Enfance et jeunesse
33	Sport
34	Sèvre et Loire
36	Autour de chez nous
40	Le coin détente
43	Le portrait



## L'AGENDA

### NOVEMBRE

- 06- Repas des aînés
- 06- Concert à partir de 20h au restaurant « Le St Jo »
- 18- Conseil municipal
- 27- Marché de Noël

### DECEMBRE

- 3 et 4- Portes ouvertes Domaine Les frères Couillaud
- Décoration du sapin de Noël
- 10,11 et 12- Portes ouvertes Domaine des Tilleuls
- 11- Festival Regriscenes
- 30- Don du sang

### JANVIER

- 8- Tournoi Futsal
- 16- Vœux du Maire

#### **ATTENTION**

Pour « Inter' Actions » de janvier, transmettez vos articles avant le jeudi 16 décembre par mail à :

[communication@mairie-laregrippiere.fr](mailto:communication@mairie-laregrippiere.fr)



Pascal EVIN  
Maire de la Regrippière

## LE MOT DU MAIRE

L'automne nous apporte ses couleurs magiques ! La situation sanitaire s'améliore, l'épidémie de covid-19 semble se calmer. Peut-être verrons-nous bientôt le bout du tunnel mais en attendant restons prudents !

Notre vie sociale reprend ses droits, nous en avons besoin. Vous avez été nombreux à répondre présents aux manifestations proposées depuis quelques semaines (le concert du St Jo', la journée ramassage des déchets, « les belles rencontres »). D'autres événements sont programmés dans les prochains mois, à commencer par un marché de Noël le samedi 27 novembre à l'initiative d'une habitante de la commune et les élus vous inviteront à partager un vin chaud à cette occasion et le théâtre amateur de retour sur les planches le samedi 11 décembre.

Depuis cet été, de nombreux travaux ont été réalisés : la première tranche de la réfection du trottoir rue du vignoble, le ravalement d'une partie de l'église, un muret devant la salle de sport, le lotissement du Souchais sort de terre, du bicouche à plusieurs endroits de voirie, la station d'épuration totalement opérationnelle à partir de ce mois...

L'étude hydraulique se poursuit et un nouveau bassin d'orage va être créé en amont du lotissement des Corbetières afin de ralentir le circuit de l'eau en cas de fortes pluies.

Début octobre, une nouvelle analyse a débuté avec un bureau d'études du département sur le devenir de notre centre bourg pour la prochaine décennie. Quels services? Quel habitat? Quels commerces? Quels aménagements pour demain!

Le grand dossier de ce bulletin est consacré à l'histoire de notre commune. Dans cette période où nous accueillons de nouveaux arrivants, il nous semble important que tout le monde puisse s'approprier l'histoire et le patrimoine de La Regrippière.

Les vieilles pierres ont traversé le temps et nourrissent notre envie d'éternité. Elles sont un cadeau du passé; elles nous invitent à nous arrêter dans un monde où l'on ne s'arrête plus. Levons les yeux! Le patrimoine est un bien commun, quelque chose qui nous rassemble quand tant de choses nous divisent. C'est un devoir de le protéger. Acceptons l'idée qu'il ne nous appartient pas et que nous devons le transmettre; redécouvrir le patrimoine, ce n'est pas regarder béatement le passé, bien au contraire.

Nous avons la chance de vivre dans un vignoble labellisé " Pays d'art et d'histoire " profitons-en!

Dans ce dossier, l'ancien maire Joseph Boiteau nous parle de son père et de la vie des « poilus » durant la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale. Le devoir de mémoire est essentiel. J'invite, par la même occasion, ceux qui le souhaitent, aux commémorations qui auront lieu le 11 novembre.

Dorénavant, nous retrouverons dans chaque bulletin, un article sous la thématique " Toute une histoire ", sur un moment de notre passé. Nous commencerons, cette fois, par " les origines de la commune " et je remercie infiniment Madame Hélène Pineau pour le travail de recherche minutieuse dans les différentes archives départementales et religieuses. Nous avons puisé dans ses sources qui sont d'une richesse inestimable.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et continuez à prendre soin de vous et de vos proches!

## CONSEIL MUNICIPAL DU 9 SEPTEMBRE 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 9 septembre 2021 à 20h à la salle du Prieuré, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire.

**Date de convocation :** 3 septembre 2021

**PRESENTS :** M EVIN P. , M CAILLER R., Mme DURAND A., M GUILLOU V., Mme PETITEAU M-E, M AMOSSÉ M., Mme BARON A., M BAUDRY M., M CARETTE C., Mme CLÉRO V., M DUGUÉ V., M BOUCHEREAU F., Mme FONTENEAU C., Mme HERBRETEAU M-A, M GAULTIER J-L, Mme JOLIVET C., Mme LAMBERT B., M SOURISSEAU B., Mme PASQUEREAU C.

Mme JOLIVET C. est désignée secrétaire de séance.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 8 juillet 2021 a été approuvé.

### PRÉSENTATION DE LA RÉALISATION DU SCHÉMA DIRECTEUR PAR LE BUREAU D'ETUDE ALTÉRÉO

M le Maire donne la parole à M Benoit JARRY du bureau d'étude Altéréo. Les différentes phases pour la réalisation du diagnostic et du schéma directeur des eaux pluviales ont été présentées.

Le bureau d'étude va effectuer un état des lieux et un diagnostic de la situation actuelle pour le bourg de la commune. Il va recenser les différents dysfonctionnements et problématiques rencontrés lors de fortes pluies. Ensuite, plusieurs simulations seront réalisées en tenant compte des futurs lotissements afin d'établir un diagnostic.

Puis, il identifiera les objectifs à atteindre et proposera ensuite plusieurs scénarios afin de diminuer la problématique. Enfin, un planning des actions à mener sera proposé.

Le résultat de l'étude se déroulera fin février.

M le Maire précise qu'une transcription du résultat de cette étude sera communiquée aux habitants.

### DECLARATION DE BIEN SOUMI AU DROIT DE PRÉEMPTION

Il est donné lecture d'une déclaration d'intention d'aliéner sur laquelle la commune a le droit de préemption, à savoir :

Déclaration reçue en mairie le 26 juillet 2021 :

E 774 - 5 Impasse de la Fleurancellerie  
152m2

Appartenant à Monsieur Guillaume GABORIEAU (demandée par Maître PENARD à VALLET). Parcelle située en zone Ub.

Après avoir pris connaissance de cette déclaration et après discussion,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **RENONCE** à son droit de préemption sur ce bien.

Le Maire est chargé de transmettre cette déclaration.

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SEVRE ET LOIRE : APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT DU 23 JUIN 2021

Monsieur le Maire informe que par courrier en date du 8 juillet 2021, la Présidente de la Communauté de communes Sèvre et Loire lui a transmis le rapport établi par la C.L.E.C.T (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) en date du 23 juin 2021, portant sur le calcul des charges transférées pour les points suivants :

Transfert de la gestion de la bibliothèque de La Remaudière au sein du réseau de lecture publique de la CCSL

Transfert de la compétence gestion de l'école de musique de Vallet.

Pour rappel, dans une Communauté de communes à fiscalité professionnelle unique, la Communauté de communes est amenée à verser ou à recevoir une attribution de compensation via les communes afin d'assurer, pour chaque transfert de compétences, une neutralité budgétaire entre les dépenses et les recettes transférées.

La C.L.E.C.T. a pour principale mission de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre communes et intercommunalité. Elle établit un rapport qui est soumis à l'approbation de l'ensemble des conseils municipaux des 11 communes-membres de la Communauté de communes Sèvre et Loire.

Ce rapport sera adopté définitivement si la majorité qualifiée des communes (soit la moitié des communes représentant les deux-tiers de la population ou les deux-tiers des communes représentant la moitié de la population de l' E.P.C.I.) l'approuve. A l'issue, le Conseil communautaire sera amené à se prononcer sur les montants d'attribution de compensation définitifs pour chaque commune-membre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le rapport établi par la C.L.E.C.T en date du 23 juin 2021 ci-joint annexé,

- **VALIDE** les tableaux définitifs de montants d'attribution de compensation appliqués aux dates de transfert, tels qu'ils sont présentés au sein du rapport de la C.L.E.C.T.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire relatif à ce sujet.

## PERSONNEL COMMUNAL

### Création de poste

M le Maire propose de créer un poste d'adjoint administratif territorial à 17h50/35 pour gérer l'accueil de la mairie.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- La création d'un poste d'Adjoint Administratif Territorial, au 1<sup>er</sup> octobre 2021, à 17h50/35 semaine.
- Charge le Maire de la nomination de l'agent par arrêté.

### Tableau des effectifs

**Considérant** la création du poste d'adjoint administratif territorial à 17h50 par semaine.

Le Conseil Municipal modifie le tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> octobre 2021.

## CONTRATS D'ASSURANCES – MARCHÉ A PROCÉDURE ADAPTÉE

M le Maire rappelle que le marché des contrats d'assurances arrive à échéance au 31 décembre 2021. Il convient donc de lancer une nouvelle consultation pour la période 2021 – 2027.

M le Maire informe que le cabinet Riskomnium a été mandaté pour ce dossier.

M le Maire propose donc de lancer une consultation selon la procédure adaptée, avec le calendrier suivant :

- Préparation du cahier des charges et publication au journal en septembre
- Réception des offres en octobre,
- Etude, décision et notification en décembre 2021

Après discussion, **le Conseil Municipal, à l'unanimité** :

- **APPROUVE** les propositions ci-dessus,
- **MANDATE** le Maire pour lancer la consultation suivant la procédure adaptée,
- **AUTORISE** le Maire à signer les pièces nécessaires au marché, ainsi qu'à la signature et notification des contrats.

Le résultat de la consultation sera présenté en séance du conseil de décembre.

## INFORMATIONS DIVERSES

### Changement date du conseil municipal

Le conseil municipal du 8 novembre est décalé au 18 novembre.

### Antenne

L'antenne Bouygues/SFR va être mise en service courant octobre.

### Terrains rue des Tisserands

M le Maire a signé l'achat de la parcelle située rue des Tisserands ce jeudi 9 septembre.

### Maison d'Assistants Maternelles

Un investisseur est prêt à construire rapidement la maison. Une annonce va être publiée sur les réseaux sociaux et le site internet pour rechercher un groupe d'assistantes maternelles désireuses de monter le projet. Il ne faut pas hésiter à partager cette annonce.

### Dates élections 2022

Election du président de la république : les dimanches 10 et 24 avril 2022

Elections législatives : les dimanches 12 et 19 juin 2022

### Café - restaurant

Il est ouvert depuis le 6 septembre. C'est une bonne nouvelle, cela redonne de la vie au cœur du bourg. Il est proposé de réfléchir aux heures d'ouvertures maximales pour le prochain conseil municipal afin de prendre un arrêté du maire.

### Bâtiments

Les travaux de ravalement de façade de l'église ont débuté le 8 septembre.

Cet été, une partie de la toiture de l'école publique a été changée. La pose de film solaire sur une partie des châssis des portes et des fenêtres des classes a également été réalisée.

Différents travaux ont été effectués pour l'ouvertures du café restaurant, peinture, changement du matériel en panne... D'autres travaux vont être effectués dans les mois à venir.

### Zac des Treize Vents

L'entrée de la zone a été reprise par un bicouche. Celle-ci sera refaite dans son intégralité lorsque les différentes entreprises seront implantées.

### Belles rencontres

Cette animation aura lieu le 10 octobre. Deux parcours seront proposés aux habitants. Une communication va être faite sur les réseaux sociaux, le site internet, par la distribution de flyers et l'installation d'une banderole.

La commission animation recherche des bénévoles pour suivre les groupes dans les différents parcours.

### Hebdo Sèvre et Maine

Mme Isabelle HALLEREAU sera la correspondante de la commune à partir du mois d'octobre.

### Atelier de couture

Une nouvelle session est ouverte pour l'ASCR. Il s'agit de cours de couture animés par Mme MICELLI. Ils auront lieu dans la salle de convivialité.

### Fracture numérique

La personne recrutée débutera les cours d'informatique au mois d'octobre. Un article a été mis dans le bulletin pour inviter les habitants à s'inscrire.

### Eco mobile

Le graff sera réalisé par des artistes locaux. Ce projet sera proposé à des personnes intéressées. Ils définiront le thème et le dessin. Cet atelier durera 4 heures environ.

C'est l'artiste qui réalisera la fresque sur le mur.

Un lieu doit être déterminé soit la médiathèque, les services techniques, ...

L'œuvre restera au moins trois ans puis s'effacera progressivement.

Le coût de cette réalisation sera entre 1500 et 2000 €.

### Danse du présent

Une représentation de danse a été proposée aux personnes âgées suivie par la SAAD sur notre commune. Le spectacle a également été joué dans les différents EPAD de la communauté de commune Sèvre et Loire.

### Cour de récréation de l'école publique

Un rafraîchissement a été effectué sur les jeux de la cour cet été. Un bac à sable sur pied a été installé pour remplacer l'ancien bac à sable non conforme. Le point de rassemblement qui se situe derrière la périscolaire est matérialisé par panneau.

### Point sur la rentrée

La rentrée semble s'être bien passée sur les deux écoles. Le nombre d'élèves est de 160 répartis sur les deux écoles :

- 82 sur l'école Clément Pellerin
- 78 sur l'école du Sacré-Cœur.

La pause méridienne : 153 enfants inscrits à la pause méridienne :

- 77 de Clément Pellerin
- 76 du Sacré-Cœur.

Le fonctionnement reste le même qu'en fin d'année dernière, le protocole sanitaire qui concerne la restauration scolaire n'étant pas allégé, à savoir 3 services par salle et des horaires décalés pour les deux écoles (pause méridienne de 11h30 à 13h00 pour l'école du Sacré-Cœur, de 12h00 à 14h15 à l'école Clément Pellerin – TAP inclus).

Les TAP : 79 inscrits au TAP (dont 3 occasionnels).  
5 ateliers vont être proposés aux enfants.

### Journée nettoyage d'automne

Cette journée est organisée le 18 septembre par le conseil municipal d'enfants. Plusieurs parcours sont prévus dans la commune pour ramasser les déchets. A l'issue de cette matinée, les participants seront invités à un verre de l'amitié. Pour ceux qui désirent poursuivre la journée, pique-nique convivial et après-midi jeux en partenariat avec Croc'Loisirs.

### Médiathèque

La médiathèque va rouvrir le mercredi matin et après-midi, le samedi et le dimanche matin. Le pass sanitaire est exigé. L'association recherche des bénévoles pour gérer la médiathèque de la commune.

### Voirie

Un bicouche a été réalisé sur les routes du village des Alouettes et de l'impasse de la Fleurancellerie.

Le département souhaite que la piste cyclable soit effacée au niveau des chicanes prévues rue du stade et de l'école. Les élus ne comprennent pas l'avis du département.

Le cimetière a été agrandi pour créer une allée supplémentaire pour de nouveaux emplacements. La terre décaissée a été étendue derrière le colombarium pour installer par la suite des caves urnes et un jardin du souvenir.

La cabane pour les moutons a bien avancé. Il devrait y avoir à partir de la fin de mois 2 à 3 moutons mis à disposition par la commune de La Remaudière.

La nouvelle station d'épuration est presque terminée. Elle est active en partie depuis cet été.

Les travaux concernant la création du muret le long de la salle de sport ont débuté. Un parement de pierres sera posé dessus.

De nouvelles places de parking ont été créées à l'entrée de la rue des Corbetières.

Les têtes de ponts dans les virages en direction des villages de la Rapiionnière et de la Doricière ont été nettoyées.

### Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

La Communauté de Communes Sèvre et Loire organise une consultation des habitants sur l'environnement et les changements climatiques jusqu'au 30 novembre. Pour y répondre, il faut aller sur le site internet de la communauté de communes.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 7 OCTOBRE 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 7 octobre 2021 à 20h à la mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire.

**Date de convocation :** 30 septembre 2021

**PRÉSENTS :** M EVIN P. , M CAILLER R., Mme DURAND A., M GUILLOU V., Mme PETITEAU M-E, M AMOSSÉ M., Mme BARON A., M BAUDRY M., M CARETTE C., Mme CLÉRO V., M BOUCHEREAU F., Mme FONTENEAU C., Mme HERBRETEAU M-A, M GAULTIER J-L, Mme JOLIVET C., Mme LAMBERT B., M SOURISSEAU B., Mme PASQUEREAU C.

**EXCUSÉ :** M DUGUÉ V.

Mme LAMBERT B. est désignée secrétaire de séance.

Y assistait également : Nadège MÉNARD secrétaire

Le compte rendu du Conseil Municipal du 9 septembre 2021 a été approuvé.

### DECLARATIONS DE BIENS SOUMIS AU DROIT DE PRÉEMPTION

Il est donné lecture de déclarations d'intention d'aliéner sur lequel la commune a le droit de préemption, à savoir :

Déclarations reçues en mairie le 14 septembre 2021 :

- Lot 1 Zac du Souchais 529 m2
- Lot 4 Zac du Souchais 606 m2
- Lot 5 Zac du Souchais 864 m2
- Lot 6 Zac du Souchais 522 m2
- Lot 7 Zac du Souchais 454 m2
- Lot 24 Zac du Souchais 453 m2
- Lot 26 Zac du Souchais 428 m2
- Lot 31 Zac du Souchais 512 m2
- Lot 32 Zac du Souchais 429 m2
- Lot 33 Zac du Souchais 448 m2
- Lot 37 Zac du Souchais 587 m2
- Lot 40 Zac du Souchais 564 m2
- Lot 43 Zac du Souchais 403 m2
- Lot 44 Zac du Souchais 408 m2

Appartenant à SNC La Fleurcellerie (demandé par Maître PENARD à VALLET). Parcelles situées en zone 1 Aub.

Déclaration reçue en mairie le 25 septembre 2021 :

- E 2545 29 rue du Vignoble 1 230 m2
- E 2546 29 rue du Vignoble 39 m2
- E 2547 29 rue du Vignoble 10 m2

Appartenant aux consorts Fleurance (demandé par Maître PENARD à VALLET). Parcelles situées en zone Ub.

Après avoir pris connaissance de ces déclarations et après discussion,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **RENONCE** à son droit de préemption sur ces biens. Le Maire est chargé de transmettre ces déclarations.

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SÈVRE ET LOIRE : GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LES ACHATS DE MATÉRIELS INFORMATIQUES

Monsieur le Maire explique le projet de convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat de matériel informatique.

Le groupement de commande peut engendrer des économies d'échelles ainsi qu'une meilleure organisation du système de commandes.

Le marché aura une durée d'une année, renouvelable tacitement trois fois une année, soit un total de quatre années.

La Communauté de communes Sèvre et Loire se propose d'adopter le rôle de coordonnateur du groupement de commandes, et être ainsi en charge de l'élaboration du dossier de consultation, de la consultation des entreprises, de la notification des marchés pour le compte de chaque commune adhérente à la convention, de la passation de certains avenants ainsi que la passation et la signature des marchés subséquents.

Le futur marché sera divisé en cinq lots et chaque membre du groupement est libre d'adhérer à un ou plusieurs lots.

Les montants minimums et maximums annuels de commandes en valeurs doivent être déterminés par lot.

Après discussion, les élus à l'unanimité, **DECIDE :**

-**D'ADHÉRER** au groupement de commande pour l'achat de matériels informatiques

-**D'APPROUVER** la convention constitutive du groupement de commandes relative au marché d'achat de matériel informatique

-**D'ADHÉRER** aux lots suivants avec les montants minimums et maximums annuels de commandes correspondant :

Lots	Montant minimum annuel de commande en € HT	Montant maximum annuel de commande en €HT
Lot n° 1 : Ordinateurs	0	10 000
Lot n°3 : Petits matériels et périphériques	0	1 000
Lot n° 4 : Moniteurs et écrans TV	0	3 000

**-D'ACCEPTER** que la Communauté de Communes Sèvre et Loire assure les fonctions de coordonnateur du groupement de commandes, en application de l'article L2113-7 du code de la commande publique,

**-D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente,

**-D'AUTORISER** par avance Madame la Présidente de la Communauté de Communes Sèvre et Loire, en tant que représentant du coordonnateur du groupement, à signer et notifier les marchés initiaux, à signer et notifier les marchés subséquents du lot n° 1 qui seront passés successivement le long de la durée du marché et à signer et notifier les avenants ayant pour objet l'actualisation des bordereaux de prix conformément à la convention constitutive du groupement de commandes,

**-DE NE PAS PROCÉDER** au scrutin secret pour désigner les représentants de la commune au sein de la Commission d'appel d'offres du groupement de commande désigné,

**-DE DÉSIGNER** ci-dessous le représentant titulaire et le représentant suppléant qui siègeront à la Commission d'appel d'offres du groupement de commandes :

Représentant titulaire	Représentant suppléant
Pascal EVIN	Cédric CARETTE

## DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE

Considérant, le besoin d'un batteur - mélangeur au restaurant scolaire, il convient de procéder aux écritures ci après :

### Fonctionnement

#### Recettes

- Article 7381 - Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité + 4 000

#### Dépenses

- Article 023 - Virement à la section d'investissement + 4 000

### Investissement

#### Recettes

Article 021 - Prélèvement + 4 000

#### Dépenses

- Article 2188 CAN 54 - Autres immobilisations corporelles + 4 000

Après discussion, les élus, à l'unanimité :

**- EMETTENT un avis favorable** à cette décision modificative budgétaire et autorisent le Maire à procéder aux écritures correspondantes.

## INFORMATIONS DIVERSES

### Accueil de la mairie

La commune a recruté une nouvelle personne à l'accueil de la mairie, il s'agit de Stéphanie MORNET HERVOUET.

### Contrat de ruralité, de relance et de transition écologique (CRTE)

Une réunion d'information sur le CRTE a eu lieu mardi 28 septembre à la salle polyvalente avec les différents maires de la CCSL, les directeurs généraux, les partenaires financiers et le secrétaire général de la préfecture.

Le CRTE est un outil de contractualisation pour 6 ans, ayant vocation à regrouper les démarches contractuelles existantes. Ce contrat sera signé le 22 octobre avec le ministre de l'écologie.

### Bassin Guigneraie

Un bassin va être réalisé au mois d'octobre au niveau du futur lotissement. Sa capacité a été doublée par rapport au besoin du futur lotissement.

### PLUI

Une restitution de l'avancée du PLUI a eu lieu mercredi 6 octobre pour les élus. Une réunion publique a lieu le 13 octobre à la Boissière du Doré pour évoquer le bilan réalisé sur les différentes communes de la CCSL : le foncier, le développement économique, la moyenne d'âge, ...

Cette réunion pourra également être suivie en visio.

### Contrat en Énergie Partagé

Le SYDELA propose d'accompagner les communes qui le souhaitent sur les projets neufs et de rénovation, la négociation ou la mise en place de contrat d'exploitation, la renégociation de puissances souscrites, ...

L'adhésion serait de 0.80€ par habitant et par an. Une convention serait établie pour trois ans renouvelables tacitement avec la communauté de communes et les communes membres.

Le conseil municipal émet un avis favorable à cette proposition.

### Cérémonie du 11 Novembre

La Commémoration de l'Armistice de la 1<sup>er</sup> Guerre Mondiale 1914/1918 aura lieu le jeudi 11 novembre à 9h au monument aux morts de La Regrippière.



### **MAM (Maison d'Assistants Maternelles)**

Suite à l'annonce parue sur le site internet et les réseaux sociaux, plusieurs personnes sont intéressées pour monter le projet de MAM. Une réunion va être organisée en novembre avec ces personnes, le relais d'assistantes maternelles et la CAF.

### **Belles rencontres**

Une quarantaine de personnes se sont inscrites. Elles seront réparties en deux groupes.

### **Groupe de Prévention Suicide**

L'assemblée générale aura lieu le 15 octobre à 20h à Vallet salle Emile Gaborit.

### **Marché de Noël**

Il aura lieu le 27 novembre à partir de 10h à la salle polyvalente. Michaël BAUDRY animera cette journée.

### **Journée nettoyage d'automne**

La journée nettoyage d'automne organisé par le Conseil Municipal d'enfants, a réuni une trentaine de Regrippiérois de tous âges le samedi 18 septembre afin de ramasser les déchets sauvages sur notre commune. Les participants ont arpenté les rues et villages de la commune. Au total, ce sont plus de **23 Kg de déchets** divers qui ont été collectés, parmi lesquels beaucoup de canettes métalliques, de bouteilles en verres, de paquets de cigarettes, d'emballages divers, de masques...Trois zones de décharges sauvages ont aussi été repérées et signalées.

### **Concours d'épouvantail**

Le concours a été organisé par le Conseil Municipal des Enfants (CME). Quatre épouvantails ont été réalisés. Ils ont été exposés devant la médiathèque.

### **Terrain multisport**

Un arrêté municipal a été pris afin d'en limiter l'accès, ces terrains sont réservés en priorité aux activités scolaires et périscolaires du lundi au vendredi de 9h à 18h30. La circulation des deux roues est interdite. Un panneau a été mis en place pour informer les utilisateurs.

### **Protocole en cas de non utilisation des locaux de la périscolaire**

Un protocole a été mis en place au cas où le bâtiment de la périscolaire ne serait pas utilisable en raison de grand froid ou inondation. Lors d'annonce d'un jour de froid, l'accueil de la périscolaire s'effectuera au restaurant scolaire pour la matinée.

En cas d'annonce de plusieurs jours de froid ou d'infiltration d'eau, l'accueil s'effectuera dans les salles du prieuré et St François.

Hors procédure COVID et avec la possibilité de regrouper les deux écoles, la salle de convivialité sera privilégiée.

Il faudra prévenir les utilisateurs de chaque salle, les transports scolaires et les taxis.

### **Lieu d'accueil enfant parent (LAEP)**

Ce projet rentre dans le cadre de la commission Enfance et Parentalité de la CCSL. C'est une des actions prioritaires de la CTG (Convention Territoriale Globale).

Il existe déjà un LAEP à St Julien de Concelles depuis 2016 au sein du centre socio culturel. Pour permettre l'équité, la CCSL propose d'ouvrir ce même genre de lieu sur la partie Sèvre du territoire.

Chaque commune doit dire si elle souhaite s'intégrer au groupe de travail pour développer un LAEP. C'est un espace ludique et d'échanges ouvert aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leurs parents ou d'un adulte référent.

La commission souhaite continuer la réflexion et porter le projet. Cédric CARETTE sera l'élu référent.

### **Cross solidaire**

L'école Clément Pellerin organise un cross le 20 octobre en partenariat avec l'association ELA.

### **Travaux voirie**

Différents travaux ont été réalisés sur la commune : création d'un mur le long de la salle de sport, mise en place de chicanes route de la Tranchais, mise en place d'éco pâturage sur les bassins d'orage situés aux Corbetières, création de trottoirs rue du vignoble, mise en place de caniveaux rue des Corbetières.

Les travaux restants pour cette année sont l'installation de jeux derrière la salle polyvalente et de chicanes rues de l'école et du Stade.

Après consultation du conseil municipal, la piste cyclable restera en continu derrière les chicanes qui seront installés rues de l'école et du Stade. Les véhicules devront faire attention aux vélos lors du dépassement de la chicane.

Deux propositions d'installation des jeux ont été proposées aux élus. Ils ont retenu celle où la balançoire sera sur l'espace cimenté et les autres disposés sur la pelouse.

### **Horaires café restaurant**

Le café restaurant le St Jo a le droit d'ouvrir jusqu'à une heure du matin.

### **Changement de date du conseil municipal**

Le prochain conseil municipal aura lieu le 16 novembre à 20h à la mairie

Connaissez vous les origines de notre commune ? Pour ce dossier un petit retour en arrière s'impose. Nous vous proposons de découvrir, ou de redécouvrir des vestiges de l'origine de La Regrippière. Des origines du nom, au témoignage du fils d'un poilu, en passant par l'histoire de l'Eglise ce dossier est le premier chapitre du grand livre de l'histoire de notre commune. Nous vous proposons de poursuivre cette découverte dans les prochains bulletins grâce à une nouvelle rubrique « Toute une histoire ».

## Les origines

Les origines de la Regrippière remontent au XII<sup>e</sup> siècle avec le premier acte écrit daté, point de départ de l'histoire de notre commune, une histoire religieuse. A cette époque on ne parle pas encore de la commune de la Regrippière mais du « Prieuré ».

AN 1100 : donation est faite à Robert d'Arbrissel de l'enclos qui servira à la construction d'un couvent. Moine breton et ermite, Robert d'Arbrissel est aussi le fondateur de l'abbaye de Fontevraud, près de Saumur, à laquelle est rattaché le prieuré de la Regrippière.

Si l'on se réfère au cartulaire de Fontevraud, recueil des actes religieux, le donateur serait Maurice GAUDIN.

On a ainsi l'origine du Prieuré qu'on appellera jusqu'à la révolution « *le couvent de la Regrippière* ».

L'emplacement de cette mesure était à l'endroit où s'élève aujourd'hui l'église paroissiale de la commune.

Le bourg, primitivement appelé Escoublant, se développe autour de ce couvent.

Le nom de Regrippière était alors réservé à la mesure de terre donnée par Maurice Gaudin « *MASURAM TERRAE REGREPERIE NOMITAM* ».

Depuis ce nom l'a emporté sur ceux d'Escoublant ou de Perrière qui n'étaient réservés qu'à certaines parcelles.

Seule une parcelle de 2,5 hectares conserve, à l'ancien cadastre, le nom de « Patis d'Escublant ».

Désormais la mesure de terre s'appellera « maison notre dame de la Regrippière » et l'annexe prendra le nom de « St Jean de Labit » (ou Abit ou l'Habit) en souvenir de l'habitat offert par l'apôtre St Jean à la vierge Marie.

Il y eut deux maisons : celle des religieuses et celle de leurs pères directeurs et confesseurs.

Les religieux auront même leur blason.



---

## Patrimoine

---

Après l'incendie de l'ancienne église en 1794 par les Colonnes infernales, il est décidé, à l'initiative d'Etienne Masson, premier curé, de reconstruire une bâtisse religieuse, l'église actuelle, sur une partie des murs de l'ancien prieuré.

La première pierre fut posée le jour de la Saint-Pierre en 1825 et l'édifice achevé était béni le 28 octobre 1826. Elle est dédiée à Saint-François de Sales.

La porte latérale pourrait dater du XVII<sup>e</sup> siècle. Le presbytère et le cimetière sont attenants. La cure couvre l'espace de ce qui était au temps du couvent la cour de l'abbaye.

La rénovation de l'intérieur de l'église date de 1998 et l'extérieur est en cours d'achèvement.



L'église s'offre une remise en beauté.

Ses pierres recouvertes d'enduit, se dévoilent à nouveau aux yeux de tous.

Les travaux commencés en 2019, devraient être finalisés en 2022



### *Statue de la vierge à l'enfant*

Cette vierge est de style antique.

Son visage est inspiré des masques gréco-romains.

Elle est représentée de face en train de marcher.

Remisée un temps sous un hangar parmi les bûches et les fagots, ce chef-d'œuvre fut exhumé pour rejoindre le jardin.

Victime des intempéries elle fut restaurée puis installée dans la chapelle de la Fleurancellerie par l'abbé Chauvet en 1953 avant de rejoindre l'église de la Regrippière.



---

## Témoignage

---

« Mon père, ce poilu »  
par Joseph BOITEAU

Notre papa, Jules Jean Marie Boiteau, est né le 15 juin 1891 à La Regrippière (Loire-Atlantique). Il est le fils de Julien Boiteau et de Marie Desfossés, un couple de paysans qui vit à La Petite Aujardière.

Jules a trois sœurs : l'aînée Marie, née en 1889, Clémence née en 1892 et Alice née en 1897.

Jusqu'en 1902, il effectue sa scolarité au sein de l'école publique de La Regrippière qu'il quitte avec son Certificat d'études primaires (CEP). Parallèlement, il décroche un prix d'enseignement agricole et viticole cantonal pour le greffage de la vigne. Il n'a alors que 11 ans. Mais à l'époque, c'est l'âge pour commencer à travailler sur la ferme aux côtés de ses parents.

### Classe 1911

Jules fait partie de la classe 1911. Par classe, il faut entendre l'année où un homme atteint l'âge de vingt ans. Il est incorporé au service militaire le 4 octobre 1912 au 5<sup>e</sup> Régiment de Cuirassiers basé à Tours, c'est-à-dire la cavalerie.

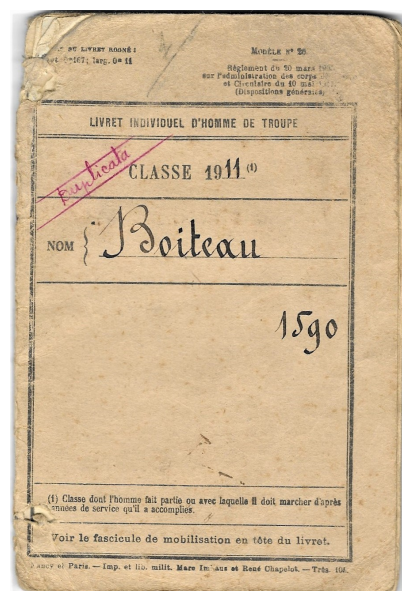
Deux Valletais partent en même temps que lui : Joseph Rousseau du village des Sauvionnières et Pierre Luneau de la Bourdelière.

La particularité des régiments de cavalerie est de recruter, en règle générale, des hommes de grand gabarit. À la veille de la première Guerre Mondiale, le recrutement du 5<sup>e</sup> Cuirassiers s'effectue principalement dans l'Ouest et le Centre-Ouest de la France : Vienne, Indre, Indre-et-Loire, Anjou, Vendée, Gironde, Landes... « *Ces paysans robustes et consciencieux sont dignes de l'estime et de l'admiration des Français car ils ont su conserver et utiliser au moment opportun les qualités foncières de la race* », vente l'ouvrage d'histoire militaire qui racontera la campagne de ce régiment durant la Guerre 14-18.

J'ai entendu maintes fois des anecdotes de mon père sur sa vie au régiment. Il racontait notamment que lors de l'entraînement avec les chevaux et les armes sur les terrains militaires, il avait l'impression que la terre décollait ! Il rapportait aussi les difficultés des gardes de nuit avec les chevaux dans les écuries. Chaque cheval avait son nom ;



Jules BOITEAU (1891-1953)



Le livret individuel d'homme de troupe  
de mon père

« Le 5<sup>e</sup> Régiment de Cuirassiers » - Combats, faits d'armes, anecdotes

## La mobilisation

L'instruction militaire de Jules s'achève le 20 avril 1913. Mais il reste à Tours jusqu'au 4 août 1914, jour de la mobilisation du régiment. Placé sous le commandement du colonel De Cugnac, le 5<sup>e</sup> Régiment de Cuirassiers est organisé en quatre escadrons. Les hommes sont répartis en quatre trains. Jules part comme simple cavalier. Il n'a pas suivi le peloton d'élèves brigadiers.

Intégré à la neuvième division de Cavalerie, le 5<sup>e</sup> Cuirassiers est débarqué dans la région de Revigny – aujourd'hui Revigny-sur-Ornain dans la Meuse avec armes, chevaux et nourriture pour les hommes et les animaux.

Le présent LIVRET, contenant trente-quatre pages, appartient à :	
NOM <b>Boiteau</b>	
crit en batarde	
noms : <b>Jules - Jean - Marie</b>	
noms :	
Né le <b>15 Juin 1891</b>	Signalement
à <b>La Requiopière</b>	Cheveux : <b>blonds</b>
canton de <b>Vallel</b>	Yeux : <b>bleus</b>
département de <b>la Seine Inférieure</b>	Front : <b>moins</b>
résidant à <b>la Requiopière</b>	Nez : <b>rectil. moyen</b>
canton de <b>Vallel</b>	Visage : <b>ronde</b>
département de <b>la Seine Inférieure</b>	Renseignements physiologiques complémentaires :
Profession de <b>Cultivateur</b>	<b>bouche petite, menton</b>
Fils de <b>Julien</b>	<b>fusant, oreilles</b>
et de <b>Delphine, Marie</b>	<b>écartées.</b>
domiciliés à <b>la Requiopière</b>	

**Date de naissance, canton, département, commune, profession... Le livret n'omet rien même pas la physionomie du visage : « Bouche petite, menton fuyant, oreilles écartées ».**

Le régiment gagne la frontière avec la Belgique quelques jours plus tard pour des reconnaissances et entre pour la première fois « en contact avec l'ennemi » le 10 août 1914 à Marville : le premier compte-rendu nominatif de ce combat fait état d'un blessé et de deux chevaux tués. Le rôle du régiment est principalement de fournir des reconnaissances, ses escadrons sillonnent ainsi la forêt des Ardennes. C'est à Neufchâteau, à partir du 20 août, qu'il fait face réellement à de premiers combats violents. Qui le contraignent à battre en retraite.

## L'enlèvement dans la Guerre

Le 3 septembre, la division est cantonnée à Mourmelon-le-Grand. Elle effectue ensuite de très nombreux déplacements dans les régions de Compiègne, Dunkerque, en Champagne et en Lorraine, s'adaptant au jour le jour aux positions des Allemands.

Le 18 novembre, le journal du régiment mentionne son repos dans le cantonnement de Rubrouck au sud de Dunkerque. La neige tombe le lendemain. Dans la nuit du 20 au 21, le thermomètre descend jusqu'à moins sept degrés. Les décès de plusieurs officiers lors d'opérations détachées sont signalés.

Le 1<sup>er</sup> janvier, le Colonel de Cugnac adresse ses souhaits au régiment pour la nouvelle année : « *Qu'elle soit heureuse pour tous et apporte à chacun la réalisation de ses rêves. 1915, avec l'aide de Dieu, sera la revanche de 1870 et verra la défaite définitive de l'Allemagne.* »

Ce début d'année 1915 est très calme pour les hommes du 5<sup>e</sup> Régiment de Cuirassiers.

Le 15 avril, Jules Boiteau est nommé Brigadier. Le 22 mai 1916, le 5<sup>e</sup> Régiment, alors au repos, apprend qu'il va être démonté et reconstitué en régiment d'infanterie avec d'autres unités de cuirassiers, dragons et hussards. Il devient ainsi le 5<sup>e</sup> Régiment de cuirassiers à pied le 1<sup>er</sup> juin 1916 et est organisé en trois bataillons d'environ 800 hommes chacun.

Les chevaux sont dispatchés. Certains vers l'artillerie, d'autres vers les autres régiments de cavalerie qui se trouvent dans la région. C'est un vrai crève-cœur pour certains soldats. Ne sont conservés que les équidés destinés aux officiers. Les

escadrons sont embarqués via le chemin de fer au camp de Châlons, dans la région de Mourmelon. Le 13 juin, le 5<sup>e</sup> Cuirassiers à pied est constitué et part à Baconnes, un petit village de la Marne, pour une période d'entraînement.



**Mon père pose pour une photo officielle**

Le 29 juin, il est placé en réserve dans le secteur de Beauvais où il se trouve encore au moment des attaques de la Somme du 17 au 28 juillet 1916 (ce serait plutôt août d'après le journal de marche). Le bilan est lourd : 21 tués, 8 disparus, 48 blessés.

En août, septembre, octobre, novembre, il est plusieurs fois déplacé pour arriver début décembre dans l'Aisne au sud-est de Soissons.

L'année 1917 est marquée elle-aussi par de nombreux déplacements mais le régiment connaît peu de pertes, comparé aux régiments d'infanterie et d'autres unités.

### **1918, année de souffrances**

1918 est l'année où le 5<sup>e</sup> Cuirassiers à pied a le plus souffert. C'est l'année de la seconde bataille de la Marne et celle du célèbre Chemin des Dames. Le Brigadier Jules Boiteau est nommé Maréchal des Logis le 11 mai 1918.

Quelques semaines auparavant, en avril, le régiment a été engagé dans de dures batailles dans la Somme. Du 4 au 11 avril, il y perd 26 officiers, dont 7 tués, et 571 hommes de troupes.

Après quelques jours de repos, il reprend la direction de Soissons où l'attendent de nouveaux affrontements. Bien plus meurtriers encore. Pour la seule journée du 30 mai 1918, 347 victimes, morts et blessés sont enregistrés dans ses rangs. C'est ce jour-là que Jules Boiteau est blessé au bras gauche, touché par une balle sur la commune d'Epagny, au nord de Soissons.

Concernant la blessure de mon père, il a été secouru par un Mouzillonnais, Auguste Allard, classe 1913. Transporté à l'hôpital de Versailles, il y séjourne plusieurs mois avant de bénéficier d'une permission de convalescence d'un mois à La Regrippière.

En fait, il ne retournera pas au combat, étant « évacué intérieur » à compter du 1er juin 1918. Ce qui ne signifie pas démobilisé.

### **« Évacué intérieur »**

Du 3 au 23 octobre 1918, Jules Boiteau séjourne aux Sables d'Olonnes en Vendée pour suivre des cours d'instructeur sur différents matériels (grenades, pistolets, explosifs...). Il obtient l'aptitude à la fonction d'instructeur au siège du 5<sup>e</sup> Cuirassiers à Tours.

Pendant ce temps et avant la signature de l'Armistice, son régiment a encore bougé pour rejoindre après celle-ci le Nord de la France, le Luxembourg Belge, le Grand Duché de Luxembourg et l'Allemagne en Rhénanie, pour arriver à Worms avec deux bataillons et un autre à Mayence.

En février 1919, le 5<sup>e</sup> Cuirassiers à pied est dissous et redevient le 5<sup>e</sup> Cuirassiers comme à son origine. En 1957, il était basé à Vannes d'où je suis parti pour l'Algérie en même temps que Joseph Luneau, décédé.

Ce régiment de l'armée blindée existe encore de nos jours. Après avoir été dissous en 1992, il a été recréé le 2 juin 2016 sur le sol des Émirats arabes unis. Il était présent au défilé du 14 juillet 2017 à Paris.

A partir de mars 1919, les cuirassiers quittent l'Allemagne progressivement selon l'ancienneté pour rejoindre Tours, par le train.

Le Maréchal de Logis Jules Boiteau est passé au 2<sup>e</sup> Régiment de Hussards le 11 mai 1919 puis au 7<sup>e</sup> Régiment de Hussards le 2 juin suivant. Il est mis en congé illimité de démobilisation pour le 3<sup>e</sup> Régime de Dragons le 22 août 1919. Ainsi se terminent pour lui, comme pour toute la classe 1911, sept années consécutives de mobilisation au service de l'armée française.



**Promu Maréchal des Logis, mon père pose aux côtés d'un de ses camarades.**

Mon père a été cité à l'ordre du régiment le 25 avril 1918. A l'ordre de la 2ème division de cavalerie à pied le 10 juin 1918. Il a reçu la Croix de Guerre avec étoile bronze et argent.

### **Le retour à la ferme**

De retour à La Regrippière, il a retrouvé sa famille et son travail de paysan (à l'époque, à mi-temps, douze heures par jour).

Il s'est marié en 1922 avec Amélie Fonteneau, originaire du village de la Noue à Tillières, et née le 30 décembre 1899. La même année, il a repris la succession de la ferme en polyculture, élevage et vigne.

Six enfants naîtront de leur union. Trois filles - Amélie (née en 1923), Juliette (1926) et Yvonne (1931) - et trois garçons : Jules (1928, décédé peu après sa naissance), Maurice, décédé lui aussi jeune, et moi-même, Joseph (en 1935), le « petit dernier ».



**Ma mère, Amélie, et mes sœurs Marie-Thérèse,**

**Yvonne et Juliette (de gauche à droite)**



**La Croix de Guerre  
de Jules Boiteau**

Notre papa est tombé malade en 1937, atteint de tuberculose pulmonaire. Il connaît une amélioration de sa santé suite aux traitements de l'époque (pneumothorax).

Mais en 1943, il va rechuter et la maladie va s'installer chroniquement jusqu'à son décès le 4 août 1953 à 62 ans. Il a souffert physiquement mais aussi moralement, du fait de ne plus pouvoir travailler. Ces moments ont été difficiles pour la famille. Notre maman, en particulier, a beaucoup subi.

De mémoire, concernant son parcours militaire, il disait avoir connu les maréchaux Joffre et Foch. Comme l'ensemble des Poilus, bien que n'ayant pas vécu la meurtrière bataille de la Somme ou l'enfer de Verdun, il est resté profondément marqué. Les souvenirs de 14-18 ont longtemps nourri les conversations avec mes quatre oncles, les maris de ses trois sœurs et le frère de maman, Augustin Fonteneau de Tillières.

Je citerai également la mémoire d'anciens soldats de la région au 5e Cuirassiers : Joseph Rousseau de Vallet ; Pierre Luneau, Valletais d'origine marié à Tillières au Rafou ; et aussi deux anciens gendarmes de Vallet, Poirier originaire de Torfou et Rabeix originaire de Nozay sans oublier Auguste Allard de Mouzillon, André Ménard du Pallet, Emeriau de Montfaucon-sur-Moine et Gallier de Landemont, décédé au cours de la guerre.

Souvenirs encore lors de la déclaration de guerre 1939-1945, l'occupation allemande sur notre territoire a laissé un goût amer à tous ces anciens Poilus encore nombreux. Je les ai souvent entendu dire : « Les Boches sont chez nous ! » Au cours de cette Deuxième Guerre Mondiale, la mentalité générale des hommes de 1914-1918 s'inscrivait dans la mouvance gaulliste (la confiance dans l'action du Général de Gaulle).

La guerre n'étant qu'abomination, au regard de tout ce passé douloureux, nous les enfants, petits-enfants, sachons reconnaître en cette génération de patriotes, l'esprit de courage, de service, de devoir, de solidarité et autres valeurs transmises. C'est dire comme le vent de l'histoire souffle le pire comme le meilleur.

La vie n'est qu'un combat. Demeurons mémoires vivantes et chacun à notre manière, serviteurs de liberté, de justice, de solidarité, pour entretenir un avenir de paix. Rien n'est jamais acquis.

Lettre de Jules Boiteau à ses parents

Versailles 4 août 1918

Chers Parents,

Ce n'est point parce que je vais plus mal ou qu'il y ait quelque-chose d'imprévu que je vous écris. Non. C'est qu'enfin, j'ai reçu le texte de ma citation nouvelle que mon commandant m'a envoyé. Je suis très heureux de vous écrire ces quelques lignes fort élogieuses pour moi, peut-être trop même. Elles ne peuvent que vous faire plaisir et c'est une grande satisfaction pour moi, celles que je vous ai données sont si rares jusqu'à présent.

Si je ne l'ai pas reçu plus tôt, c'est que j'ai été cité à la Division au lieu du régiment. Ce qui est de beaucoup plus important et je m'explique pourquoi je l'ai si longtemps attendu.

Je suis en bonne santé. Mon état s'améliore lentement mais il ne faut pas se décourager.

Votre fils qui vous aime tendrement et vous embrasse de tout son cœur,

Jules

Je vais copier sur l'autre page le texte que je viens de recevoir.

Versailles 4 Août 1918

Chers Parents

Ce n'est point parce que je vais plus mal, ou qu'il y ait quelque chose d'imprévu que je vous écris. Non. C'est qu'enfin j'ai reçu le texte de ma citation nouvelle que mon commandant m'a envoyée. Je suis très heureux de vous écrire ces quelques lignes fort élogieuses pour moi, peut-être trop même. Elles ne peuvent que vous faire plaisir et c'est une grande satisfaction pour moi, celles que je vous ai données sont si rares jusqu'à présent.

Si je ne l'ai pas reçu plus tôt, c'est que j'ai été cité à la Division au lieu du régiment. Ce qui est de beaucoup plus important, et je m'explique pourquoi je l'ai si longtemps attendu.

Je suis en bonne santé, mon état s'améliore assez lentement, mais il ne faut pas se décourager.

Votre fils qui vous aime tendrement et vous embrasse de tout son cœur.

Jules.

Je vais copier sur l'autre page le texte que je viens de recevoir.

2<sup>e</sup> Division de Cavalerie à Pied

Ordre Général n° 52 du 10 juin 1918

Le Général de Division  
Hennocque Commandant la 2<sup>e</sup>  
Division de Cavalerie à Pied  
cite à l'Ordre de la Division.

Boiteau Jules Maréchal des Logis au  
5<sup>e</sup> Cuirassiers à Pied.

Pris sous un violent tir d'artillerie, et sous les rafales de destruction de mitrailleuses, le 30 mai 1918, a conservé tout son sang froid dans le commandement de sa section, et a enrayé toutes les tentatives de progression ennemie, faisant l'admiration de tous par son coup d'oeil et son mépris du danger.

Signé  
Le Général de Division. E. Hennocque

2<sup>e</sup> Division de Cavalerie à Pied

Ordre Général n° 52 du 10 juin 1918

Le Général de Division Hennocque Commandant la 2<sup>e</sup> Division de Cavalerie à pied cite à l'ordre de la Division :

Boiteau Jules, Maréchal des Logis au 5<sup>e</sup> Cuirassiers à pied. Pris sous un violent tir d'artillerie, et sous les rafales de destructions des mitrailleuses le 30 mai 1918, a conservé tout son sang froid dans le commandement de sa section, et a enrayé toutes les tentatives de progression ennemie, faisant l'admiration de tous par son coup d'oeil et son mépris du danger

Signé, le Général de Division Edmond Hennocque



---

## URBANISME

---

### ◆ DÉCLARATIONS PRÉALABLES

**POTINEAU Marie**

7 rue des Fontaines  
Changement de menuiseries et des tuiles  
Pose de 2 fenêtres de toit  
Suppression souche de cheminée

**CORBES Christelle**

11 rue de la Chapelle  
Division en vue de construire

**MALLANGIN Anne-Sophie**

19 route de la Tranchais  
Modification ouverture et modification garage  
en buanderie

**BOITEAU Yves**

9 La Petite Aujardière  
Aménagement d'une dépendance en garage

**DEHAENE Romain**

4 rue des Fontaines  
Remplacement de toitures

---

### ◆ PERMIS DE CONSTRUIRE

**MORAND et KUCA Maxandre et Nolwenn**

15 rue de l'Ouche Renard  
Maison individuelle

**LEFEUVRE Guillaume**

9 La Gandonnière  
Abri de piscine et véranda

**HAMON Thibaud**

5 rue de l'Ouche Renard  
Maison individuelle

**GAILLARD Rémi**

16 rue de l'Ouche Renard  
Maison individuelle

**CHARPENTIER David**

6 bis La Grande Tranchais  
Construction d'un garage

**SIMO Vicente**

3 ter rue du Stade  
Agrandissement d'une maison d'habitation

**PENEAU Sullivan**

2 rue des Douves  
Réhabilitation d'un garage et extension

**BOUTOUIL Mickaël**

20 rue de la Petite Pièce  
Maison individuelle

**DUBE Jérémy**

2 rue de la Petite Pièce  
Maison individuelle

**BRIFFAUT Christopher**

4 rue de la Petite Pièce  
Maison individuelle

---

## ÉTAT CIVIL

---

### NAISSANCES

Coraline RIVET- née le 29 août 2021- 11 La Tirelière  
Edgar MERY- né le 22 septembre 2021- 4 rue du Stade  
Tilio THEBAUD- né le 6 octobre 202- 12 rue du Pinier  
Luke SERPAULT- né le 10 octobre 2021- 7 place Saint Joseph



### MARIAGES

Valentin FAFET & Jessie LASSERRE, 20 rue du Pinier- le 25 septembre  
Olivier ROGER ADELE & Hialiravaka ANDRIAMIHAJAMANANA,  
34 rue des Fontaines- le 25 septembre



### DÉCÈS

- CASSARD Paulette- 94 ans- a été domiciliée 2 La Petite Tranchais  
- BOYAS Camille- 1 rue des Fontaines

---

## ACCUEIL D'UN NOUVEL AGENT

---

Depuis le 1er octobre, nous accueillons un nouvel agent au sein des services.

Stéphanie MORNET HERVOUET sera en charge de l'accueil et de l'état civil.

Elle effectuera également les remplacements au sein de l'agence postale.

Nous lui souhaitons la bienvenue sur la commune de La Regrippière.



---

## Maison d'Assistantes Maternelles

---



Vous êtes ou vous souhaitez devenir assistante maternelle.  
Vous souhaitez vous regrouper en MAM.

La commune de La Regrippière recherche des personnes intéressées pour la création d'un projet d'une future Maison d'Assistantes Maternelles (MAM).

Des locaux seront disponibles.

Merci de partager cette information.

Renseignements : Mairie de La Regrippière  
02.40.33.63.14



Maison d'Assistantes Maternelles

---

## CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

---



Jérôme MARCHAIS, Maire de Vallet,  
Jean-Marc JOUNIER, Maire de Mouzillon,  
Pascal EVIN, Maire de La Regrippière



Ont le plaisir de vous inviter  
À la commémoration de l'Armistice de la première Guerre Mondiale  
1914/1918

Le jeudi 11 novembre

9h00 : Rendez-vous aux cimetières de Vallet et de La Regrippière.  
Allocutions, dépôts de gerbes, minutes aux Morts.



11h30 : Rendez-vous devant la mairie de Mouzillon avec Conseils Municipaux des Enfants.  
Défilé vers le cimetière, cérémonie commémorative, remise des décorations.

Verre de l'amitié à la salle Raphaël HARDY à Mouzillon.

---

## RESEAU DES BIBLIOTHEQUES

---



### APPEL à bénévoles

**Etre bénévole ?**  
C'est participer à une mission de service public, mais aussi être formé pour le faire.

**Des besoins le week-end**  
Les bibliothèques ouvrent notamment le dimanche grâce aux bénévoles.

**Une participation variée**  
Le bénévolat ne se limite pas à ranger les livres, mais également à préparer les documents pour le prêt, accueillir, échanger et partager.

**Pour toutes les bibliothèques du réseau**  
Toutes les bibliothèques, même les plus petites, ont besoin de votre engagement.

**Pour être bénévole à :**

- Vallet : [imagemo330@gmail.com](mailto:imagemo330@gmail.com)
- Le Pallet : [lebretonne@orange.fr](mailto:lebretonne@orange.fr)
- Mouzillon : [inesleroux47@gmail.com](mailto:inesleroux47@gmail.com)
- La Regrippière : [gbulteau@orange.fr](mailto:gbulteau@orange.fr)
- La Chapelle-Heulin : [gele.nathalie@orange.fr](mailto:gele.nathalie@orange.fr)
- La Remaudière : [celine\\_petard@yahoo.fr](mailto:celine_petard@yahoo.fr)
- La Boissière-du-Doré : [asso.cl.moulin@gmail.com](mailto:asso.cl.moulin@gmail.com)

**OPEN**

Ensemble participons à l'ouverture des bibliothèques

Le réseau des bibliothèques de la Communauté de Communes Sèvre et Loire, constitué des sept bibliothèques de la Boissière du Doré, la Chapelle-Heulin, Mouzillon, le Pallet et de la Regrippière, la Remaudière et Vallet lance un appel à bénévoles.

Les bibliothèques font partie des premiers lieux de la vie culturelle locale. En vous impliquant dans une bibliothèque de proximité, vous participerez à son organisation et à sa vie quotidienne comme l'accueil du public, le prêt, le retour, le rangement et l'équipement des documents.

Vous êtes motivés, venez partager vos passions, vos loisirs ou tout simplement donner de votre temps.

Rejoignez-nous !

---

## GRAF MOBIL ET GROUPE CULTUREL

---

En cette fin d'année, la commission cadre de vie et associatives vous propose de participer à deux projets culturels :

> Le premier, intitulé, « GRAF MOBIL » est à l'initiative de la CCSL. Ce projet, qui a débuté, suite à l'appropriation d'artistes de l'ancien hôpital du Loroux Bottereau, aboutira à une fresque, peinte sur un mur de chaque commune de la CCSL. Pour la Regrippière, le pignon des vestiaires du foot a été choisit par le conseil municipal.



Au préalable, un groupe de bénévoles d'une dizaine de personnes (de 7 à 77 ans) travaillera en concertation avec l'artiste pour découvrir son univers personnel afin de définir ensemble le croquis de l'œuvre qu'il réalisera. L'artiste sera l'unique graffeur. Le groupe participera à un atelier de réflexion et d'élaboration de quatre heures (plus deux heures de préparation) au cours du premier trimestre 2022.

> Pour le second projet, la commission invite toutes les personnes intéressées par l'Art en général à se regrouper pour réfléchir à la tenue d'expositions ponctuelles et diverses : peinture, sculpture, tricot poterie...dans une salle, sur la commune. Ce groupe pourra éventuellement intégrer une section culturelle au sein de l'ASCR.

Pour ces beaux projets, prenez contact avec la mairie ou auprès de :  
armelle.durand@mairie-laregrippiere.fr

---

## NOUVEAUX ARRIVANTS SUR LA COMMUNE

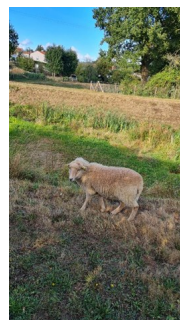
---

Et oui, trois moutons occupent actuellement le bassin d'orage des Corbetières (rue des Corbetières). Ces trois moutons (deux femelles et un mâle) venant de la Remaudière, ont pour mission d'entretenir le bassin. Et, ainsi réduire l'intervention de moyens humains et matériels sur ce site.

Pour leur arrivée, il a été nécessaire de construire une cabane et de clôturer le terrain. Des riverains ont gentiment donné un coup de main à l'équipe technique sur ce chantier.

Récemment sur la newsletter, vous, citoyens, avez été invités à trouver des prénoms à ces nouveaux habitants que vous pouvez aller rencontrer lors de vos prochaines promenades.

L'équipe municipale tient également à **remercier ces bénévoles et à saluer ce geste citoyen** pour notre commune.



---

## CORRESPONDANT PRESSE

---

Depuis le 15 octobre, une nouvelle correspondante se charge des articles de la commune pour la parution dans le journal « L'Hebdo de Sèvre et Maine ».

Mme Isabelle HALLEREAU

isabelle@motsetvagabondances.fr

**L'Hebdo**  
de Sèvre & Maine

---

---

## COURS DE PEINTURE

---



Mr BATISTELLA partage gratuitement ses connaissances en dessin, gravure et peinture tous les jeudis de 20h30 à 22h30, à la Salle Saint François.  
Renseignements 02 53 78 17 47

---

## NOUVELLE ENTREPRISE SUR LA COMMUNE

---



Kim.P.Déco

Entreprise de décoration d'intérieur

06 60 96 27 55

<http://kimpdeco.fr>

---

## PAROISSE St VINCENT DES VIGNES

---



Depuis le mois de septembre,  
le Père Stéphane BLIN  
est remplacé par  
le Père Hervé GODIN

---

## SERV-VOLANT

---

L'association de transport solidaire recherche d'urgence de nouveaux bénévoles pour renforcer l'équipe existante : de nouveaux chauffeurs bien sûr mais aussi une ou deux personnes pour le bureau.



Alors si vous avez un peu de temps libre, envie d'aider les autres contacter les au :  
06 33 69 13 07

---

## MARCHE DE NOËL

---

Rendez-vous le samedi 27 novembre à partir de 10 heures  
à la salle polyvalente pour le retour du marché de Noël.

Vous pourrez bien sûr flâner devant les nombreux stands : poteries, miel, savons, thé...  
et faire quelques emplettes pour préparer les fêtes.

Les enfants pourront poster leur  
lettre au père-noël dans la boîte  
réservée à cet effet.



---

## VENTE DE VERRES

---

Idée de cadeaux pour Noël ou pour une autre occasion.  
Envie de faire plaisir ou envie de se faire plaisir, vous pouvez  
acheter des verres au blason de la commune.

Le lot de six verres est à 15€.  
En vente à l'accueil de la mairie.



---

## LES MARCHES DE NOEL DU MARDI A LA REGRIPIERE

---

### **Mardi 23 novembre, de 17h à 19h30**

A La Fournée Générale Aux Alouettes  
Luminaires , recyclage et déco avec Yakamoz créations,  
Tisanes, lotions plantes Les jardins de la Sorcière  
Couture zéro déchet Cellini couture

### **Mardi 30 novembre, de 17h à 19h30**

A La Fournée Générale Aux Alouettes  
Confitures et autres délices Le petit lérot,  
Savons au lait de jument Le chêne rond  
Spécialités mexicaines Milpas

### **Mardi 7 décembre, de 17h à 19h30**

A La Terre Ferme

Le collectif La Regroupière\* accueille des créateurs et artisans du coin :

- Liqueurs, Gin, Malt et autres élixirs distillés artisanalement
- Créations couture pour le quotidien et les petits plaisirs
- Vannerie : paniers, mangeoires et autres créations
- Compositions de mosaïques éthiques
- Poterie, créations céramiques pour le quotidien, le jardin et le plaisir !
- Fleurs séchées champêtres et artistiques
- Affûtage : apportez vos couteaux, ciseaux, pinces à épiler,... !

Vin chaud et autres breuvages seront proposés pour prendre du bon temps !!

### **Mardi 14 décembre, de 17h à 19h30**

A La Terre Ferme

Le collectif La Regroupière\* propose un mardi pour se faire du bien et faire plaisir aux autres !

- Aloe Vera Bien être
- Savonnerie artisanale
- Plantes médicinales

Vous pourrez déguster de la Tisane aux multiples vertus !



\*Groupement de producteurs locaux et consomActeurs\*

---

## RETOUR SUR LES BELLES RENCONTRES

---



deux parcours, deux ambiances

Pour le parcours 1, les habitants de la commune sont allés dans un premier temps à la découverte du Domaine des Tilleuls et des explications de Jérôme. De la vigne à la bouteille, les visiteurs ont pu découvrir toutes les étapes de la conception du vin ainsi que les projets pour une future production bio dans les années à venir.



Ensuite direction Bel Air et l'exploitation familiale Terrien où Maxime a accueilli le groupe dans la stabulation avec quelques vaches limousines de son cheptel. Les réponses aux nombreuses questions ainsi que les explications de Maxime ont permis d'éclaircir les esprits des visiteurs sur le métier d'éleveur d'aujourd'hui, et son intention pour les trois années à venir d'une transition à de l'élevage biologique.





Le deuxième parcours des Belles Rencontres a emmené un groupe d'une bonne vingtaine de personnes à la Terre Ferme, qui se situe à La Porchettière. Amélie Bioret, une des exploitantes des lieux, nous reçoit pour une visite guidée de son entreprise de maraichage bio. Elle met en avant leurs valeurs et leurs principes fondamentaux du bio traditionnel ainsi que leurs méthodes de travail qui sont en adéquation avec la nature, tout ceci à travers la découverte des cultures légumières sous six tunnels et des parcelles de légumes en plein champ. De riches échanges ont pu avoir lieu tout au long de la visite.



Le rendez-vous suivant nous a amené à la ferme des Douves, l'exploitation de vaches laitières de Patrice Emeraud. Patrice nous a conté son parcours d'agriculteur et son quotidien à la ferme, mais aussi les difficultés rencontrées dans ce métier. Le parcours a été animé par la visite de la salle de traite, de la laiterie et de la stabulation qui est occupée par une cinquantaine de vaches. De nombreuses questions ont été posées durant toute la rencontre.

Merci pour l'accueil que nous avons reçu par Amélie à la Terre Ferme, par Patrice à la ferme des Douves ainsi que par Jérôme au Domaine des Tilleuls et Maxime à la ferme de Bel Air.

Ce fut une si belle matinée...

Avant de clôturer cette matinée par un verre de l'amitié, tous les participants ont pu assister au spectacle burlesque [H]OME proposé par la CCSL dans le cadre des paniers culturels.



Pour découvrir ou redécouvrir le reportage de TéléNantes :

<https://telenantes.ouest-france.fr/lactu/article/la-regrippiere-creer-du-lien-entre-paysans-et-habitants>

---

## ATELIERS INFORMATIQUE

---



Comme nous vous l'avons annoncé dans le précédent bulletin, une animatrice va donner des cours gratuits sur notre commune.

Vous ne connaissez rien à l'informatique mais vous souhaitez acquérir un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

Vous avez déjà quelques notions et vous souhaitez vous perfectionner.

Comment : - utiliser la souris et le clavier de l'ordinateur

- naviguer sur internet

- choisir et créer sa boîte mail

- envoyer un mail- etc

Pour les parents des collèves qui ont des problèmes avec pronote ou école directe, des ateliers seront aussi mis en place pour vous aider à naviguer sur le site.

Le programme sera fait suivant les demandes

Renseignements et inscriptions auprès de la Mairie

02 40 33 63 14

[contact@mairie-laregrippiere.fr](mailto:contact@mairie-laregrippiere.fr)

---

## LES AMUS'CADETS

---

Regri'Scènes

Un festival de théâtre amateur à La Regrippière !



Les Amus'cadets, la troupe de théâtre de La Regrippière, organise pour la première fois son festival de théâtre amateur, Regri'Scènes ! Il se déroulera à la salle polyvalente de La Regrippière le 11 décembre prochain. Plusieurs troupes de théâtre du vignoble y participent.

De l'après-midi jusqu'au soir se succéderont les représentations proposées par chaque troupe.

L'entrée est gratuite, pour la partie 1, la partie 2, ou l'ensemble des pièces !

Restauration et boissons seront proposées sur place.

Une occasion unique de retrouver enfin la magie du théâtre de comédie, de découvrir les troupes locales, et surtout de passer un bon moment.

Partie 1 :

16 h 00 - 17 h 00 : La Graine Bleue - Vallet

17 h 15 - 18 h 15 : Les Amus'cadets - La Regrippière

18 h 30 - 19 h 30 : Les Strapontins Gestois - Gesté

Partie 2 :

20 h 15 - 21 h 15 : Le Landreau

21 h 30 - 22 h 30 : La Compagnie du Pommier - Mouzillon

Renseignements : [lesamuscadets@gmail.com](mailto:lesamuscadets@gmail.com)

Réservations conseillées à partir du 12 novembre 2021

Précisions à venir dans la newsletter de la regrippière

## CONCOURS D'EPOUVANTAIL

Dans le cadre du concours organisé par le Conseil Municipal des Enfants (CME) en marge de la journée nettoyage d'automne, ce sont quatre épouvantails qui ont été réalisés par des Regrippiérois.

Les quatre épouvantails, très différents et très réussis, n'ont pas facilité la tâche du jury, composé des enfants du CME.

Les enfants ont pris le temps de noter chaque épouvantail, à partir de critères d'originalités, de matériaux utilisés et de réalisme. Les résultats ont été très serrés.

Ces épouvantails ont été exposés jusqu'au 15 octobre devant la médiathèque.

Un grand merci à tous les participants !



**L'épouvantail vainqueur désigné par le CME**

## JOURNEE NETTOYAGE D'AUTOMNE

Le Conseil Municipal des Enfants a organisé le samedi 18 septembre une opération « nettoyage d'automne ». Prévu initialement au printemps mais reporté à cause du contexte sanitaire, cette journée a vu les enfants s'impliquer dans une opération de citoyenneté d'une grande utilité.

Ce sont plus d'une trentaine de Regrippiérois de tous âges qui se sont réunis le samedi matin afin de ramasser les déchets sauvages sur notre commune.

Dans une ambiance conviviale, les participants ont arpenté les rues et villages de la commune à partir de plusieurs circuits proposés :

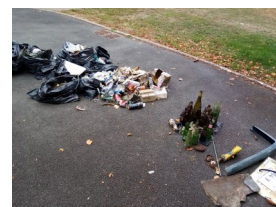
Bel Air, La grande Ragotière, La grande Tranchais, Moulin Blanc  
La Pinaudière, le Champ Fleury, Le Champ Oger, La petite Tranchais  
Les Doves, les Vignes, Beau Site

D'autres se sont chargés des rues du bourg.

Au total, ce sont plus de 23 Kg de déchets divers qui ont été collectés, parmi lesquels beaucoup de canettes métalliques, de bouteilles en verres, de paquets de cigarettes, d'emballages divers, de masques...

Trois zones de décharges sauvages ont aussi été repérées et signalées.

Nous remercions l'ensemble des participants pour cette belle démonstration de civisme.



---

## CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

---

Le mandat des enfants élus au CME touche à sa fin.

Elus pour deux ans en février 2020, le CME actuel a travaillé sur différents projets. Nous allons donc organiser de nouvelles élections pour le prochain CME au mois de janvier 2022.

Pour rappel, le CME est composé d'enfants scolarisés en CE2, CM1 et CM2 l'année des élections. Les enfants sont élus par les enfants de CE1-CE2-CM1-CM2 pour un mandat de deux ans. Au maximum, 14 enfants seront élus :

- deux enfants de CE2 de chaque école, soit quatre élus
- deux enfants de CM1 de chaque école, soit quatre élus
- deux enfants de CM2 de chaque école, soit quatre élus
- deux enfants de CE2, CM1 ou CM2 scolarisés sur une école extérieure mais qui habitent à la Regrippière, soit deux élus

Une présentation du CME aura lieu dans les écoles Clément Pellerin et du Sacré-Cœur début novembre, les dossiers de candidature seront distribués avec un retour le 26 novembre.

**Si votre enfant est scolarisé sur une école extérieure et que vous souhaitez avoir des informations pour être candidat ou pour voter, contactez le coordinateur enfance-jeunesse, Yves Bartra, à la mairie.**

Les élections auront lieu un vendredi de janvier sur le temps scolaire, dans la matinée. Le dépouillement se déroulera l'après-midi.

Pour les enfants scolarisés dans une école extérieure de la Regrippière, ou pour des élèves dont l'absence est prévue le jour de l'élection, le vote se déroule par correspondance.

---

## UN FUTUR ESPACE DE JEUX

---

Le Conseil Municipal des Enfants a travaillé depuis son élection à la création d'un espace de jeux pour enfants situé à côté de la salle polyvalente.

Après avoir obtenu l'accord du Conseil Municipal, les enfants se sont vu alloué un budget de 15 000 € comprenant l'achat des jeux et la réalisation d'une surface amortissante selon les normes en vigueur pour certaines des structures.

Une fois leurs choix effectués, les enfants ont présenté les structures lors du conseil municipal du 17 juin : une balançoire « nid d'oiseau », une bascule, un manège et un jeu sur ressort.

Depuis, le dossier est désormais suivi par les services municipaux pour une mise en œuvre au début de l'année 2022.

Une inauguration officielle sera alors organisée.

---

## LE TEMPS MERIDIEN ET LES TAP

---



De gauche à droite :  
En haut - Yves, Sandrine, Martine, Sylvie, Delphine, David  
En bas – Jason, Tanguy et Quentin  
Absentes sur la photo : Blandine, Irène et Michèle

Chaque jour d'école, les enfants des écoles Clément Pellerin et du Sacré-Cœur qui ne mangent pas à la maison sont accueillis, tous les midis, par une équipe à leur service.

Dans le cadre d'un protocole sanitaire qui peut varier en fonction de l'évolution de la pandémie, les enfants de l'école du Sacré-Cœur sont accueillis de 11h30 à 13h00 et les enfants de l'école Clément Pellerin sont accueillis de 12h00 à 13h30.

Au total, trois services sont organisés dans chacune des deux salles du restaurant scolaire pour accueillir les 130 à 140 enfants concernés.

Dans la salle des petits (PS à CP de l'école Clément Pellerin et PS à GS de l'école du Sacré-Cœur), Sandrine et Sylvie sont au service.

Dans la salle des grands, Martine et Tanguy accompagnent les enfants pendant les repas.

En dehors des temps de repas, les enfants profitent des cours de récréations encadrés par David, Jason, Quentin, Blandine, Michelle et Irène.

Pour les enfants de l'école Clément Pellerin, la pause méridienne se poursuit avec les Temps d'Activités Périscolaires de 13h30 à 14h15 :

Irène et Blandine accueillent les petits à la sieste dès 13h00, puis à 13h30,  
David propose un atelier relaxation,  
Martine un atelier bricolage,  
Quentin propose des jeux de société,  
Delphine accueille les enfants à la bibliothèque de l'école,  
Et Jason propose des ateliers d'expression.

---

## ECOLE CLEMENT PELLERIN

---



### Les PS -MS s'organisent un petit déjeuner...

Après études d'albums proches de leur vécu et de mises en situation de "faire semblant" dans les espaces jeux de la classe, les élèves de l'école Clément Pellerin ont préparé des tartines avec de la baguette, du miel et de la confiture de fraise.

Un petit déjeuner pour "de vrai"!

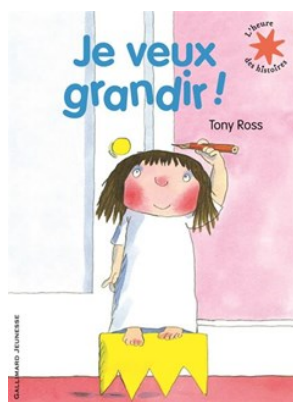
Hygiène des mains, tablier de cuisine et en route pour les tartines !

Dégustation très appréciée !



### Les ateliers philo des GS-CP

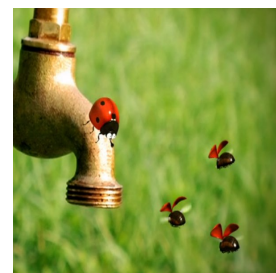
Cette année, l'Education Morale et Civique a pris un nouveau visage chez les GS-CP. Nous avons débuté la philosophie. Oui,oui !!! Chaque mercredi, nous nous adonnons à la réflexion autour d'un thème « existentiel » .



En ce moment, nous échangeons autour de ce qu'est grandir : « Si d'un coup de baguette magique, tu pouvais changer d'âge, lequel choisirais-tu ? Quels sont les avantages et les inconvénients d'être un enfant ? Et un adulte ? A partir de quel âge est-on « grand » ? ».

A partir d'extraits de films comme *Minuscule* et d'albums comme *Je veux grandir*, de Tony Ross et *Laurent tout seul* d'Anaïs Vaugelade, nous avons échangé nos points de vue, discuté, exercé notre critique.

L'objectif de ces ateliers est d'apprendre aux élèves à penser par eux-mêmes, à oser prendre la parole devant les autres pour exprimer quelque chose de personnel. Il s'agit aussi d'apprendre à écouter, à accepter que l'autre ait une opinion, un ressenti différents du nôtre. Aucune idée n'est bonne ou fausse ; tout s'argumente !

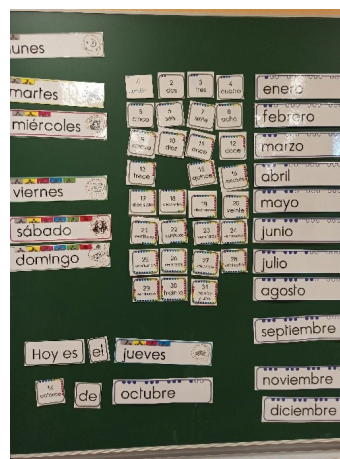
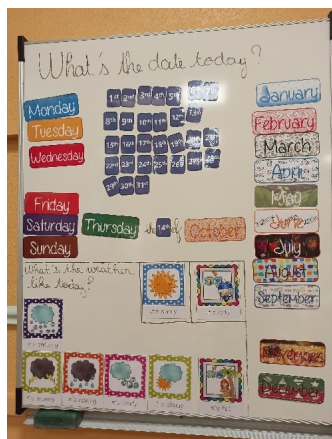


## Les rituels du matin en CE1-CE2

Pour commencer notre journée d'école en CE1-CE2, nous faisons les rituels. Comme nous avons la chance de partager plusieurs cultures dans la classe, nous nous ouvrons à d'autres langues.

Nous faisons la date et la météo en anglais et en espagnol.

Ainsi, nous apprenons les jours, les mois et les nombres dans ces deux langues.



## Les CM1-CM2 explorent les gestes et les instruments pour peindre...



La consigne était de peindre sur une feuille, avec une feuille. Les élèves ont créé leur propre outil et exploré différents gestes : frotter, tamponner, glisser, tracer, froisser, étaler, graver, déchirer...

Les élèves ont constaté qu'on ne peint pas forcément avec un pinceau, et qu'un même outil peut produire différentes traces selon la façon dont il est utilisé.



---

## ECOLE SACRE CŒUR

---



### Le parrainage

Cette année, les parrainages entre les classes de l'école sont possibles. Ils permettent de vivre des projets multi-âges.

Les élèves de CM1-CM2 sont parrains ou marraines d'un élève de GS-CP.

Vendredi 8 octobre 2021, c'était le lancement de cette belle aventure...

Nous avons fêté les anniversaires d'août et de septembre. Puis, nous avons partagé le gâteau de l'automne.



### Les projets de la rentrée

En ce début d'année, les projets ne manquent pas : partenariats entre les classes de l'école, les visites, les activités dans la nature, les chants, les rencontres sportives, animations avec la médiathèque...

Les élèves de la GS au CM2 ont pu participer à trois séances de football organisées par l'ARCT football.





Dans la semaine du 5 au 8 octobre 2021, tous les élèves de l'école sont allés visiter les vergers du Pontonnet à Tillières. Après un temps d'explication, ils ont pu cueillir des pommes



Retrouvez tous les projets de l'école sur notre site internet :

<http://sacrecoeur-laregrippiere.fr>

Si vous souhaitez prendre contact avec la directrice : Madame Françoise BARRÉ

Par courriel : [ecole.sacre.coeur@gmail.com](mailto:ecole.sacre.coeur@gmail.com) - Par téléphone : 02.40.33.63.60

---

## VENTE DE SAPINS DE NOEL

---

# L'Espace Jeunesse vous propose Votre sapin de Noël



3 Sapins vous sont proposés :  
Nordmann coupe 1m/1m25 : 22€  
Nordmann coup 1m25/1m50 : 26.50€  
Nordmann coupe 1m50/1m75 : 35€  
La bûche pied est offerte.

[Rape44@orange.fr](mailto:Rape44@orange.fr)

02.40.06.88.43

**A remettre à Croc'loisirs avant le 15 novembre. Votre sapin sera à récupérer le vendredi 26 novembre à l'espace jeunesse de**

---

Commandez dès maintenant :

Nom—Prénom :

Tél :

Quantité	Description	Prix unitaire	Prix total
		Prix total	

---

## PASS'SPORT

---



### PASS'SPORT : PREPAREZ-VOUS POUR LA RENTREE !

Le 19 mai dernier, le Président de la République officialisait la mise en place du Pass'Sport dont le CNOSF a proposé la création.

Cette aide de 50 euros à l'inscription dans un club concernera les jeunes de 6 à 17 ans révolus qui bénéficient soit de l'allocation de rentrée de scolaire, soit de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé, soit de l'allocation aux adultes handicapés.

5,4 millions de jeunes seront informés de leur éligibilité au dispositif, par un courrier du Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports.

#### POUR LES ASSOCIATIONS :

Créer votre Compte Asso !

C'est par cette plateforme que vous pourrez demander le remboursement des Pass'Sport présentés par vos jeunes licenciés.

Pensez à bien mettre à jour les coordonnées de votre club.

Afin de vous accompagner, le CNOSF a mis en place un numéro d'assistance

(+33 1 40 78 29 20)

Aussi, les Comités départementaux/régionaux/territoriaux olympiques et sportifs (CDOS/CROS/CTOS), se mobilisent également et se tiennent à votre disposition pour vous aider et répondre à vos questions.

#### POUR LES BENEFICIAIRES :

Les jeunes éligibles sont invités à consulter la plateforme du mouvement sportif [monclubpresdechezmoi.com](http://monclubpresdechezmoi.com) pour trouver un club.

La demande de prise en charge du Pass'Sport par le club devra se faire avant le 30 novembre 2021.

**PASS'SPORT**

[1jeune1solution.gouv.fr](http://1jeune1solution.gouv.fr)

Vous avez entre 6 et 18 ans et vous voulez faire du sport à la rentrée ?

Bénéficiez d'une **réduction de 50 €** pour vous inscrire dans un club grâce au « Pass'Sport » !

Plus d'informations sur [www.sports.gouv.fr/pass-sport](http://www.sports.gouv.fr/pass-sport)

Critères : Le Pass'Sport est réservé aux familles qui perçoivent l'allocation de rentrée scolaire, l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ou l'allocation aux adultes handicapés.

novembre 2021

# sèvre & loire news

la lettre d'infos mensuelle de la Communauté de communes Sèvre & Loire



## AGENDA



### FESTI'FAMILLE SAISON 1

- **SOIRÉE JEUX FAMILIALE « LE JEU AUTREMENT »**  
Vendredi 5 novembre 19h à 22h  
Bibliothèque la Boissière-du-Doré
- **LES CAUSERIES PARENTALES**  
de 10h à 12h  
Mercredi 10 novembre  
Samedi 20 novembre  
Mercredi 01 décembre  
Mercredi 15 décembre  
Mercredi 12 janvier  
Samedi 22 janvier  
Association Pluri'L
- **ATELIER COUTURE**  
Samedi 13 novembre 10h à 12h  
Bibliothèque Le Pallet
- **SOIRÉE TRUCS & ASTUCES  
Concilier vie pro / vie familiale**  
Lundi 15 novembre 20h30 à 22h  
Association Pluri'L
- **ATELIER MASSAGE BÉBÉ**  
Mardi 16 novembre 14h à 16h  
Jeudi 9 décembre 14h à 16h  
Espace Départemental des Solidarités
- **GROUPE DE PAROLE SUR LA SÉPARATION**  
Mercredi 17 novembre 19h à 21h  
Samedi 11 décembre 10h à 12h  
Relais CAF Vallet
- **ESPACE D'ÉCHANGES/JEUX**  
Samedi 20 novembre 9h30 à 11h30  
Maison de l'Enfance La Chapelle-Heulin

### VIVRE AUTREMENT SAISON 1

#### SOIRÉE JEUX

Vendredi 5 novembre de 19h à 22h  
Bibliothèque de la Boissière-du-Doré

#### JEU VIDÉO "JEU SEEDS OF RESILIENCE"

Sur inscription  
Samedi 6 novembre de 10h à 12h30 et de  
14h30 à 17h30  
Médiathèque de Vallet

#### ATELIER COUTURE

Sur inscription  
Samedi 13 novembre de 10h00 à 12h00  
Bibliothèque du Pallet

#### RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI

Sur inscription  
Mardi 16 novembre à 9h00  
Médiathèque de Vallet

#### CAFÉ DES PARENTS

Sur inscription  
Samedi 20 novembre de 10h00 à 12h00  
Bibliothèque de la Remaudière  
Une garde d'enfants possible

#### À LA RENCONTRE DU JARDIN D'ESIA

Sur inscription  
Samedi 27 novembre à 10h30 Bibliothèque de  
la Chapelle-Heulin

#### ATELIER FUROSHIKI

Mercredi 1 décembre de 10h30 à 11h30  
10h30 à 11h30 Bibliothèque Boissière-du-Doré  
16h00 à 17h00 Bibliothèque La Regrippière

#### TOC-TOC DOUDOU, CONTE ET SIGNES

Sur inscription  
Samedi 4 décembre à 10h30 (40min)  
Médiathèque de Vallet  
Suivi d'un atelier langue des signes  
Bibliothèque de la Boissière-du-Doré

#### UN JARDIN MERVEILLEUX, CONTE EN FAMILLE

Sur inscription  
Samedi 4 décembre à 15h30 (40min)  
Bibliothèque de la Remaudière

#### CROC'JEUX "JOUER AVEC LES OBJETS DU QUOTIDIEN"

Samedi 11 décembre de 10h30 à 12h00  
Bibliothèque de la Regrippière



Infos / Résa sur  
[bibliotheques.cc-sevreloire.fr](http://bibliotheques.cc-sevreloire.fr)



REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK

en likant la page Facebook de « La Communauté de communes Sèvre & Loire ».

Ne ratez plus rien ! ACTUS, HORAIRES, INFOS, ÉVÉNEMENTS, PHOTOS, VIDÉOS, ÉQUIPEMENTS...

novembre 2021

• **ÉCOLOGIE ET PARENTALITÉ, COMMENT CONCILIER LES DEUX ?**

Samedi 20 novembre 10h à 12h  
Bibliothèque la Remaudière

• **SPLASH HISTOIRES**

Dimanche 21 novembre  
10h à 10h45 ou 11h à 11h45  
CSC Loire-Divatte St-Julien-de-Concelles

• **ATELIER ALLAITEMENT**

Lundi 22 novembre à 14h  
Espace Départemental des Solidarités Le Loroux-  
Bottereau

• **CONCERT FESTIF ET RYTHMÉ**

par la Compagnie comptoirs du rêve  
Mercredi 24 novembre à 10h45  
Médiathèque Le Passe Muraille St-Julien-de-Concelles

• **CRÉATION D'UN PARCOURS LUDIQUE PATRIMOINE**

Vendredi 26 novembre 18h à 19h30  
Maison de l'enfance du Loroux-  
Bottereau

• **ATELIER FUROSHIKI**

Mercredi 1<sup>er</sup> décembre  
10h30 à 11h30 Bibliothèque de La Boissière-du-Doré  
16h00 à 17h00 Bibliothèque de La Regrippière

• **ATELIER D'ÉCHANGES : L'ESTIME DE SOI**

Samedi 4 décembre 10h à 12h30  
Pôle enfance - Le Landreau

• **SPECTACLE : TOC TOC DOUDOU; CONTES ET SIGNES**

Suivi d'un atelier langue des signes.  
Samedi 4 décembre 10h à 10h45  
Bibliothèque Vallet

• **MINI CROC'HEURE D'HISTOIRES**

Mercredi 8 décembre 10h à 10h30 ou 10h45 à 11h15  
Médiathèque Le Passe-Muraille St-Julien-de-Concelles

• **ATELIER MASSAGE BÉBÉ**

Jeudi 9 décembre 2021 9h45  
Espace Départemental des Solidarités Le Loroux-  
Bottereau

• **DÉCOUVRIR LA COMMUNICATION BIENVEILLANTE**

Samedi 11 décembre 10h à 12h  
Centre socioculturel St-Julien-de-Concelles

• **SPECTACLE : JE SERAI SUPER-HÉROÏNE**

samedi 18 décembre 16h  
Médiathèque Le Passe Muraille St-Julien-de-Concelles



Réa auprès de chaque partenaire  
Infos sur [enfance.cc-sevreloire.fr](http://enfance.cc-sevreloire.fr)

MÉDIAS &  
COMMUNICATION

## PCAET C'EST LE DOSSIER DU JOURNAL DE NOVEMBRE

*Le Plan Climat Air  
Energie Territorial ça vous  
parle ?*

Christelle Braud, Présidente de l'intercommunalité "Le PCAET est un enjeu transversal de notre politique territoriale intercommunale, y compris en terme de stratégie économique, d'attractivité et de qualité de vie. Celui-ci va être élaboré en plusieurs phases de travail : sur la base d'un diagnostic, autour de cinq orientations stratégiques à découvrir dans le journal."

- **Axe 1** Vivre et travailler dans des bâtiments performants, écologiques et économes
- **Axe 2** Provoquer le changement en développant des mobilités de proximité et plus durables
- **Axe 3** Adapter le territoire pour atténuer les effets du changement climatique
- **Axe 4** Mobiliser les acteurs économiques et les consommateurs autour de la transition écologique
- **Axe 5** Devenir un territoire plus autonome en énergies renouvelables et locales

Découvrez le journal sur notre site internet début novembre.

Plus d'infos sur [interco.cc-sevreloire.fr](http://interco.cc-sevreloire.fr)

oyé, oyé !  
Surveillez votre  
boîte aux lettres en  
novembre... le journal  
Sèvre & Loire arrive  
bientôt chez vous.



---

## A DÉCOUVRIR

### A MOINS DE 30 KMS DE CHEZ SOI

---

#### LE PORTE VUE A CHÂTEAU THÉBAUD

Prenez de la hauteur pour découvrir le site de Pont-Caffino et vivez l'expérience du belvédère de Château-Thébaud en défiant le vide à 30 mètres de haut sur une longueur de 15 mètres. Créé suite à une commande du Voyage à Nantes, le Porte-vue est l'œuvre d'Emmanuel Ritz, spécialiste des belvédères en montagne. « *Aménager un belvédère, c'est tout autant mettre en valeur la beauté du paysage vu depuis le promontoire que donner à voir le promontoire lui-même* », explique l'architecte.

Emmanuel Ritz entend domestiquer ce vide, le rendre accessible à tous alors que l'ampleur du porte-à-faux, son élancement, met en scène paysage et observateurs, ceux qui vont voir la vue et ceux qui les observent, ceux d'en haut et ceux d'en bas. À mi-chemin du ponton, une partie couverte agrémentée d'un banc invite à s'abriter. La flèche qui se prolonge au-delà offre une vue vertigineuse à 360°. L'aménagement proposé joue avec la topographie du site et la cassure brusque du plateau nantais au bord de la Vallée de la Maine.

Le belvédère se situe à l'arrière de l'église de Château-Thébaud et est accessible gratuitement. Vous pouvez le découvrir au détour de la balade n°3 du vignoble nantais *Circuit du Bois Joly*.



---

## LE CRU VALLET

---



**Depuis 2011**, les vignerons de Vallet, la Regrippière et des communes limitrophes se sont réunis autour du projet du Cru Vallet. Cette démarche est née suite à une volonté de valoriser les meilleurs terroirs et d'aboutir à terme à une véritable appellation Communale « Vallet » caractéristique des meilleurs crus du Muscadet. A ce jour, Pierre Sécher, Thierry Hallereau, le domaine des Tilleuls et le Château de la Ragotière font partie de cette démarche.

Un comité d'expert a validé les meilleures parcelles pour chaque vigneron. Après un soin particulier tout au long de la saison, la récolte se fait à maturité optimale. Commence alors un travail d'élevage de minimum 18 mois. Chaque vigneron présente ensuite son cru à un jury d'expert pour validation.

Notre démarche entre dans une nouvelle étape en 2020 suite à une validation de l'INAO et la nomination d'une commission d'expert pour préparer la délimitation.

### Grande dégustation Cru Vallet Dimanche 14 novembre sur le marché de Vallet

A l'occasion du marché du 14 Novembre, une grande dégustation est organisée avec la présence des vignerons. Ce sera l'occasion de découvrir les différentes facettes du Cru Vallet et de voir l'évolution à travers les millésimes. Cette année, Vallet Invite Monnières St Fiacre permettra également au travers de dégustations comparées de mieux comprendre la spécificité des terroirs et la différence entre ces 2 crus.

Ouvert à tous.

Achat du verre Cru Vallet 3€ donnant accès à l'espace de dégustation. Possibilité achat sur place.

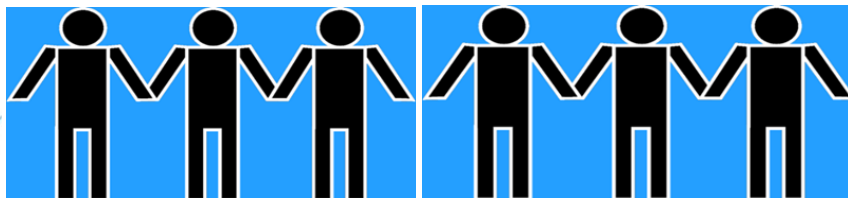
**VALLET**  
INVITE *Monnières  
Saint Fiacre*

UNE RENCONTRE UNIQUE POUR DES CRUS D'EXCEPTION  
**DIMANCHE 14 NOVEMBRE  
DÉGUSTATION SUR LE MARCHÉ**

---

## GROUPE PREVENTION SUICIDE

---



**Osez agir**  
Repérez les signaux de  
détresse  
Ecoutez sans juger  
Orientez

Nous sommes les maillons d'une chaîne, agissons ensemble.

Contactez le GPS : 02 40 46 27 52

### COMMENT FONCTIONNONS NOUS ?

La personne en mal-être ou son entourage appelle la cellule d'écoute au numéro ci-dessus. Ils peuvent alors laisser un message sur répondeur confidentiel, Celui-ci est consulté par l'écouter de permanence qui assure la consultation quotidienne des messages, et rappelle le numéro indiqué pour un premier échange.

Selon la situation et le besoin, plusieurs fonctionnements peuvent se mettre en place :

L'écouter oriente la personne vers les professionnels compétents,

L'écouter propose la mise en place d'un entretien individuel au sein de l'antenne locale avec les bénévoles.

Par la suite les personnes ont également la possibilité de s'inscrire aux groupes de soutien mis en place :

Groupe de Soutien aux endeuillés

Groupe de Soutien pour les personnes en mal-être

Ces petits groupes sont animés à l'antenne du Loroux Bottereau par 1 psychologue et un écouter. Alors surtout n'hésitez pas, appeler le GPS, ne restez pas seul(e)

---

## L'ASSOCIATION V.I.S.A ( vivre sans alcool)

---

Les réunions ont repris tous les premiers vendredi de chaque mois au centre EMILE GABORIT, salle 9 et 10 à côté de la médiathèque de VALLET.

Les réunions de l'entourage du malade ont lieu le même jour salle 9.

Il n'y a plus de réunion dans les communes du canton de VALLET.

Nous savons que pour certains, il y a eu un passage difficile pendant ces 18 mois de Covid 19, alors venez écouter et partager vos difficultés avec l'alcool.

Nous sommes là pour vous aider et vous orienter vers des établissements appropriés à votre cas.

Nous pouvons nous déplacer pour un premier contact, il vous suffit de téléphoner au 06 72 60 45 56 en laissant un message.

N'hésitez pas, nous sommes là pour ça.





---

## SYNDICAT MIXTE DU VIGNOBLE NANTAIS

---

Spectacle d'improvisation théâtrale  
« Innovation et transition en question ! »

Le Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais et le Groupe LEADER organisent une soirée ouverte au grand public le vendredi 26 novembre à partir de 19h30 à l'espace Bellevue à Gétigné, dans le cadre de travaux initiés sur l'innovation sociétale\* depuis 2019.



« Aborder des sujets sérieux, pas sérieusement », voici ce que propose la Compagnie A Toute Vapeur, animée par Michel Rival.

Venez découvrir l'innovation sociétale à l'occasion du spectacle de cabaret d'improvisation théâtrale.

Sur un format ludique, décalé et interactif, ils traiteront les questions D'Economie Sociale et Solidaire et d'Innovation Sociétale avec humour et sensibilité.

Dans un second temps, le débat sera l'occasion de s'informer, échanger, (se) questionner...

*\*L'innovation sociétale est une innovation sociale territorialisée, qui valorise le collectif pour le territoire et ceux qui y vivent.*

### Informations pratiques :

Salle La Villa, Espace Bellevue à Gétigné, le vendredi 26 novembre 2021 à 19h30

Spectacle interactif, ouvert à tous, à partir de 8 ans

Participation libre

Un tirage au sort sera effectué dans la soirée pour reverser le montant de la participation libre des spectateurs à l'un des acteurs de l'innovation sociétale du Vignoble Nantais.

Réservation obligatoire :

en ligne : [www.vignoble-nantais.eu](http://www.vignoble-nantais.eu)

par téléphone : 02.40.36.09.10.

---

## SEMES

---



SEMES, employeur solidaire du vignoble nantais.

Depuis plus de 30 ans, SEMES œuvre pour soutenir les personnes en recherche d'emploi. Notre plus-value, une mise en emploi rapide pour les personnes, sans oublier l'accompagnement individualisé pour viser l'emploi durable pour tous !

Une action qui porte ses fruits, en 2020 c'est plus de 190 salariés accompagnés, 200 clients partenaires engagés.

SEMES c'est surtout plus de 60% de retour à l'emploi durable après un accompagnement !

 Nature



Entretien des espaces naturels

 Valorise



Collecte et tri de déchets

 Services



Mise à disposition de personnel

Personnes en recherche d'emploi, entreprises en recherche de main d'œuvre ou de prestation, contacter nous pour en savoir plus.

SEMES une solution solidaire et de proximité contribuant au développement de l'économie locale.

Contact : 02 40 03 93 54 / [secretariat@semes-44.fr](mailto:secretariat@semes-44.fr)

[www.semes-44.fr](http://www.semes-44.fr)

## LES CONSEILS DE MAXIME MACÉ JARDINIER HORTICULTEUR

### L'automne est là !

En ce mois d'octobre, il est temps à présent de commencer les taillages et élagages. N'hésitez pas à bien nettoyer vos arbustes, pré-tailler les rosiers, enlever le bois mort etc. C'est aussi la saison pour faire ou refaire vos gazons. Vous pouvez aussi, faire vos regarnissages.

Côté potager, on peut semer les radis TRET0 en serre ou sous abris. C'est aussi le moment de piquer les choux pommes d'hiver et de piquer l'ail et les oignons. Si vous choisissez de laisser votre jardin au repos à l'hiver, n'hésitez pas à mettre en place un couvert avec vos feuilles mortes. Une fois décomposées elles nourriront votre sol pour l'année prochaine

Comme chaque année nous vous proposons une sélection de nos chrysanthèmes à la jardinerie.

N'hésitez pas à passer les voir.

Petite nouveauté, nous avons étendu notre gamme de produits pour oiseaux, de nouveaux nichoirs vous attendent !

**Dicton du mois :** Si octobre s'emplit de vent, du froid tu pâtiras longtemps.

## LA RECETTE : POTIMARRON FARCI AU MONT D'OR



Ingrédients pour 2 personnes :



- 1 petit potimarron,
- 1 Mont d'Or,
- Huile d'olive,
- 1 cc de paprika,
- Quelques branches de thym,

### Accord met/vin

"Ce muscadet GRANITE des Frères Couillaud avec de la puissance et un côté brioché sera un accord parfait."



Préchauffez votre four à 200°C.

Nettoyez et essuyez le potimarron. Coupez le chapeau. Enlevez les pépins à l'aide d'une cuillère en évitant de percer la coque. Versez un filet d'huile d'olive dans le potimarron (que vous pouvez étaler sur la paroi intérieure), salez légèrement l'intérieur, parsemez de paprika et mettez les branches de thym à l'intérieur, et sur le bord.

Placez le potimarron dans un plat allant au four avec le chapeau à côté et enfournez pour 20 à 30 minutes selon la taille. Une fois ce temps écoulé, sortez-le du four et insérez les morceaux de Mont d'Or à l'intérieur (avec ou sans la croûte selon vos goûts). Enfourez de nouveau 15 à 20 minutes.

**Astuce :** Pour des croûtons express, passer 2 tartines au grille-pain, les frotter à l'ail avec un filet d'huile d'olive. Sortir le potimarron du four, assaisonner de poivre. Tremper les croûtons avant de manger le potimarron. Bonne dégustation !

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.  
A consommer avec modération.

*Attention, nous informons nos chers lecteurs qu'il s'agit d'une recette très riche, nous vous conseillons de ne pas courir de marathon dans les heures qui suivent.*

# JEUX

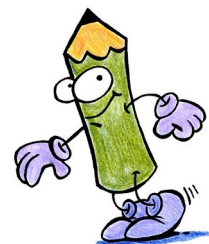
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C										
D			■		■		■			
E		■								
F					■				■	
G							■			
H				■		■		■	■	
I										
J										

**VERTICAL**

**HORIZONTAL**

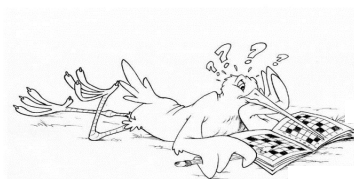
- De manière rudimentaire ou naturelle
- Il peut être optique ou sciatique—Petits bovins
- Prénom féminin—Ville de la Seine-Maritime
- Comme le loup dans la forêt—Fin d'infinifif
- Vague dans le stade—Le grand de la famille
- Kinésithérapeute—Le plus fort
- Etablissement en plus court—Consommes d'inné  
Le bon morceau du veau
- On les jouent au P.M.U.—Participe passé de rire
- Comme une balle—Début d'éveil
- Usine ou établissement industriel

- Il mesure la vitesse du vent
- Celle-ci dévoile la vérité
- Tourmentent ou causent des soucis
- Conifère—Consommes de rider
- Comme la céramique de Limoges
- Gouffre—La 1ère page du journal
- Boisson délicieuse—Vrai
- Voyelle en triple
- Lampes, cierges ou chandelles
- Exprime une pensée, un sentiment



## RÉPONSES AU JEU DU MOIS PRÉCÉDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	M	I	R	A	B	E	L	L	E	S
B	A	N	I	M	A	T	R	I	C	E
C	T	O	X	I	N	E	■	N	■	R
D	E	N	E	E	■	U	R	G	E	R
E	R	D	■	S	A	L	■	U	B	U
F	N	A	T	■	P	E	S	E	U	R
G	E	T	A	T	I	S	A	■	R	I
H	L	I	R	A	■	■	U	■	N	E
I	L	O	I	R	E	T	C	H	E	R
J	E	N	N	E	M	I	E	S	■	S



Jeu proposé par une habitante de La Regrippière.

---

COLORIAGES POUR ENFANTS

---



**Pascal AUDOUIN**  
48 ans  
Plombier Chauffagiste à La Regrippière



Installé depuis 2003 sur la Regrippière, vous voyez son fourgon sillonner la commune pour intervenir et dépanner. Regard sur cet artisan local.

### Quel est votre parcours?

Je suis originaire de Montrevault où j'ai passé mon enfance. Mon oncle était installé comme plombier et j'ai décidé de suivre cette filière. J'ai appris mon métier en alternance et j'ai validé mon CAP et mon Brevet professionnel à Cholet. J'ai ensuite été salarié pendant 9 ans dans une entreprise de Champtoceaux.

A 30 ans, je me suis lancé et j'ai choisi de m'installer à mon compte.

### Pourquoi vous êtes vous installé à la Regrippière ?

C'était un choix naturel à l'époque car j'avais fait construire ma maison sur la commune et je souhaitais travailler en local. J'ai commencé avec mon fourgon et un petit local dans une ancienne cave.

### Comment étaient les débuts ?

Je me suis installé en choisissant de faire une création. Heureusement, mon ancien patron m'a aidé et il est vrai que le bouche à oreille a fait le reste. Il a quand même fallu 3 ans pour avoir assez de clients. Entre temps, mon apprenti Jonathan a commencé et m'a aidé à bien lancer l'activité. Il est toujours salarié dans l'entreprise.

### Quel est l'activité de l'entreprise ?

Bien sûr, nous assurons le métier de plombier chauffagiste sur le dépannage et les nouvelles installations. Nous avons énormément développé les énergies alternatives comme l'aérothermie ou la géothermie. Nous installons et réparons et cela est motivant de voir évoluer notre métier. Le plus dur, c'est de suivre l'évolution de la technologie mais il existe aujourd'hui de vrais alternatives. Évidemment, il faut se former en permanence.

### Quels sont les projets ?

En 2016, nous nous sommes installés dans la zone des treize vents. Aujourd'hui, l'équipe est constituée de 6 personnes dont deux alternants. Pour moi, former les jeunes est un véritable enjeu et je les incite à choisir la voie de l'alternance. L'alliance de la théorie avec la pratique du terrain est essentielle dans l'apprentissage. On va continuer à développer les pompes à chaleur, l'installation de poêle, de chauffe-eau solaire tout en privilégiant une zone géographique locale (maxi 40km). Je souhaite garder une entreprise à taille humaine.

### Et votre ancrage local ?

Je me plais beaucoup dans la vie locale. Je trouve que notre environnement et nos paysages sont de vrais atouts. J'adore courir et je m'entraîne sur les routes de la Regrippière et des communes limitrophes. C'est un vrai terrain de jeu pour préparer les trails ou le marathon.